

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2011

S'adapter pour préparer l'avenir

Éléments financiers au 30 juin 2012

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE CRÉDIT AGRICOLE CIB 2011



Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 31 août 2012, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il actualise le document de référence déposé auprès de l'AMF le 16 mars 2012 sous le numéro D.12-0166. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1

Rapport d'activité au 1^{er} semestre 2012

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 1^{ER} SEMESTRE 2012	5
Activité et résultats de Crédit Agricole CIB.....	7
Gestion des risques	15
Perspectives du 2 nd semestre 2012.....	31
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2012	33
Cadre général.....	34
Etats financiers consolidés.....	35
Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.....	42
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.....	75
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	77
INFORMATIONS GÉNÉRALES	81
Personne responsable de l'actualisation du document de référence et du contrôle des comptes.....	82
TABLE DE CONCORDANCE	84

1

Rapport d'activité au 1^{er} semestre 2012

1

RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 1^{ER} SEMESTRE 2012

Activité et résultats de Crédit Agricole CIB.....	7
▲ Environnement économique et financier	7
▲ Résultats consolidés.....	8
▲ Résultats par pôle d'activité.....	9
▲ Structure financière	13
Gestion des risques	15
▲ Risques de crédit.....	15
▲ Risques de marché.....	17
▲ Expositions sensibles selon les recommandations du Financial Stability Board	20
▲ Gestion des risques financiers structurels.....	24
▲ Risques opérationnels	29
▲ Risques juridiques	30
▲ Risques de non-conformité.....	30
Perspectives du 2nd semestre 2012.....	31

1

Rapport d'activité au 1^{er} semestre 2012

Activité et résultats de Crédit Agricole CIB

→ ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Escalade de la crise grecque, contagion à l'Espagne et surtout à l'Italie, effets dominos transitant via le système bancaire, le deuxième semestre 2011 a été caractérisé par une aggravation de la crise des dettes souveraines. Face à une situation extrêmement tendue, la décision en décembre de la BCE d'ouvrir les vannes de la liquidité a permis de ramener un calme relatif sur les marchés, avec deux opérations de refinancement à long terme sur des maturités de trois ans, assorties d'un assouplissement des critères d'éligibilité des collatéraux et d'une nouvelle baisse de taux (après celle de novembre).

L'alternance politique en Grèce et en Italie avec la mise en place de deux gouvernements de transition, dirigés par des technocrates, a, en outre, été bien accueillie. Le Conseil européen des 8 et 9 décembre a, par ailleurs, gravé dans le marbre la discipline budgétaire en zone euro en imposant des limites « constitutionnelles » aux déficits publics et en renforçant les mécanismes de surveillance et de sanctions. Enfin en février, avec la signature d'un nouveau plan d'aide à la Grèce de 237 milliards d'euros (dont 130 milliards en prêts et 107 milliards en effacement de la dette) et le coup de rabot sur sa dette publique consenti par les créanciers privés, les craintes d'une sortie du pays de la zone euro se sont apaisées.

Rigueur budgétaire, orthodoxie monétaire et financière sont restées au cœur de la stratégie de sortie de crise de la zone euro, avec pour résultante une purge conjointe des bilans publics, privés et surtout des banques, aux conséquences néfastes sur la croissance.

La stagnation du PIB en zone euro au T1-12 s'en est fait le témoin. Si la France a résisté, avec une croissance nulle, l'Italie s'est enfoncée en récession (- 0,8% sur le trimestre au premier trimestre 2012, après - 0,7% au quatrième trimestre 2011). L'activité a également poursuivi son recul en Espagne (- 0,3%) et au Portugal (- 0,1%). Le contraste est fort avec l'Allemagne qui a connu une croissance de 0,5% sur le trimestre après un passage à vide au quatrième trimestre 2011 (- 0,5%).

Le répit n'aura été que de courte durée après l'annonce début mars d'un net dérapage des finances publiques espagnoles, avec un déficit de 8,5 % du PIB en 2011 contre une cible de 6%. Le Gouvernement a alors annoncé que le pays dépasserait l'objectif initial de déficit fixé à 4,4% pour 2012, cible portée à 5,3% après négociation avec les partenaires européens. En Grèce, lors des élections d'avril, le rejet massif par la population des politiques de rigueur, sur fond de montée dangereuse des partis extrémistes et populistes hostiles au programme de la Troïka, a également créé des remous sur les marchés. Une issue favorable a finale-

ment été trouvée, après un deuxième scrutin qui a ouvert la voie à la formation d'un gouvernement de coalition prêt à poursuivre l'ajustement.

Mais la situation espagnole a, quant à elle, continué à susciter l'inquiétude des marchés. La prévision de croissance a été fortement révisée par le FMI (- 1,7%, contre + 2,3% en 2012) et le chômage a atteint de nouveaux sommets. La purge du marché immobilier, qui est loin d'être achevée, fragilise les bilans bancaires, déjà éprouvés par la mise en conformité avec les nouvelles règles prudentielles Bâle III. Signe de ces inquiétudes, les primes de risque sur le souverain se sont à nouveau tendues, pour dépasser sporadiquement la barre symbolique des 7%, seuil de déclenchement des plans d'aide grec, irlandais et portugais. L'Italie n'a pas échappé à la contagion avec des taux publics également sous pression.

C'est donc sous haute tension que s'est tenu le sommet européen des 28 et 29 juin. Afin de casser les liens d'interdépendance entre les risques, souverain et bancaire, le Mécanisme Européen de Stabilisation (le MES qui doit succéder au FESF en septembre après décision de la Cour constitutionnelle allemande) a été autorisé à octroyer une aide financière aux banques directement sans passer par les États, moyennant la mise en œuvre d'une supervision bancaire à l'échelle européenne sous l'égide de la BCE. Une enveloppe de 100 milliards d'euros a également été accordée à l'Espagne pour fortifier son secteur bancaire. Enfin, la capacité des fonds de sauvetage européens à intervenir sur les marchés de dette a été réaffirmée.

Dans ce contexte de crise larvée, les investisseurs sont restés très prudents, comme en témoigne le niveau extrêmement bas des taux sans risque (1,58% pour les rendements publics à dix ans en Allemagne et 1,65% aux États-Unis à fin juin). L'euro s'est nettement affaibli à mesure que la crise, en touchant deux poids lourds de la zone euro, changeait de dimension et donc de nature avec un caractère plus systémique.

→ RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé synthétique

<i>en millions d'euros</i>	BFI stratégique hors gestion financière ⁽¹⁾	Gestion financière ⁽¹⁾	BFI en extinction	Impacts des mesures du plan d'adaptation	BFI Total	Banque Privée	Compte propre et divers	CACIB	Variation S1-12/S1-11 ⁽²⁾
Produit net bancaire	2 502	306	65	(433)	2 440	346	0	2 786	-13%
Charges d'exploitation	(1 680)		(50)	40	(1 690)	(261)	(1)	(1 952)	-3%
Résultat brut d'exploitation	822	306	15	(393)	750	85	(1)	834	-27%
Coût du risque	(131)		(39)	(39)	(209)	(4)	0	(213)	-4%
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	80		0		80	0	0	80	18%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	12		0		12	0	4	16	ns
Dépréciation des écarts d'acquisition	0			(132)	(132)	0	0	(132)	
Résultat avant impôt	783	306	(24)	(564)	501	81	3	585	-26%
Impôt	(242)	(110)	13	156	(183)	(15)	(5)	(203)	-33%
Résultat net	541	196	(11)	(408)	318	66	(2)	382	-23%
Intérêts Minoritaires	(12)		0		(12)	5	0	(7)	ns
Résultat net part du groupe	553	196	(11)	(408)	330	61	(2)	389	-22%

⁽¹⁾ Gestion financière : réévaluation de la dette et couverture des prêts.

⁽²⁾ Sur le périmètre BFI stratégique hors Gestion financière.

Après un premier trimestre 2012 caractérisé par une reprise de l'activité sur les marchés, le deuxième trimestre signe le ralentissement de la croissance mondiale, un regain des inquiétudes sur la zone euro et une nouvelle crise des marchés. Ces phénomènes, conjugués aux exigences toujours croissantes des régulateurs et à la raréfaction de la liquidité contribuent à créer un environnement difficile et contraignant s'imposant à l'ensemble des établissements financiers.

Dans ce contexte dégradé, Crédit Agricole CIB poursuit sa stratégie de transformation, en ligne avec ses objectifs annoncés en décembre 2011.

Le premier semestre illustre la bonne résistance des métiers avec un produit net bancaire des activités pérennes hors gestion financière qui s'établit à 2 502 millions d'euros, en baisse limitée de 13% sur le semestre.

Malgré un environnement de marché instable, les revenus de Fixed Income parviennent à se maintenir sur la période.

La banque de financement commence à ressentir quant à elle les impacts du plan d'adaptation sur ses revenus.

Le plan d'adaptation se poursuit avec la cession dès le premier trimestre de la quasi-totalité du portefeuille de CDOS résidentiels US en trading et de RMBS US.

Les charges d'exploitation diminuent de 3% attestant d'une politique de maîtrise des coûts efficace.

Le coût du risque des activités stratégiques est en diminution de 4% illustrant la qualité du portefeuille ainsi que la stratégie de gestion prudente des risques du Groupe.

Après charge d'impôt et retraité de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêt, le résultat net part du groupe des activités pérennes s'élève à 553 millions d'euros soit un recul de 22%.

→ RÉSULTATS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

Banque de financement

<i>en millions d'euros</i>	S1-12 ^(*)	S1-11 ^(*)	Variation S1-12/S1-11	Variation S1-12/S1-11 à change constant
Produit net bancaire	1 038	1 283	-19%	-21%
Charges d'exploitation	(463)	(451)	3%	0%
Résultat brut d'exploitation	575	832	-31%	
Coût du risque	(111)	(130)	-15%	
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	80	69	16%	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	(8)	ns	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0		ns	
Résultat avant impôt	545	763	-29%	
Impôt sur les bénéfices	(154)	(260)	-41%	
Résultat net	391	503	-22%	
Intérêts Minoritaires	(15)	(5)	x 3,0	
Résultat net part du groupe	406	508	-20%	

^(*) Hors impact de la couverture des prêts sur le produit net bancaire pour respectivement + 13 millions d'euros et + 81 millions d'euros pour le S1-2011 et le S1-2012 et hors impact du plan d'adaptation pour respectivement - 6 millions d'euros et - 70 millions d'euros pour le S1-2011 et le S1-2012.

Dans un environnement de marché difficile marqué par une baisse des volumes, les métiers de la banque de financement voient leurs revenus diminuer de 19%.

L'évolution de l'activité illustre la mise en place progressive du modèle « Distribute to Originate » induisant une diminution des encours de crédit conservés au bilan et une montée en puissance de la distribution.

Les revenus des financements structurés diminuent de 12% du fait des contraintes et coûts de liquidité entraînant notamment une baisse de la production et des commissions.

Dans un contexte de pression sur les marges et de coût de la liquidité toujours élevé, la banque commerciale enregistre une

baisse de ses revenus (- 31%) malgré une légère reprise du volume d'affaires amorcée dès la fin du premier trimestre.

Les activités de syndication confirment leur bon positionnement. Crédit Agricole demeure ainsi 1^{er} sur les activités de syndication en France et retrouve sa position de leader sur la zone EMEA et l'Europe de l'Ouest (source Thomson Financial).

Le coût du risque est en diminution de 15% sur la période.

Le résultat net, retraité des couvertures de prêts et des impacts du plan d'adaptation atteint 406 millions d'euros soit une baisse de 20% par rapport à 2011.

Banque de marchés et d'investissement

<i>en millions d'euros</i>	S1-12 ^(*)	S1-11 ^(*)	Variation S1-12/S1-11	Variation S1-12/S1-11 à change constant
Produit net bancaire	1 464	1 587	-8%	-12%
Charges d'exploitation	(1 217)	(1 276)	-5%	-9%
Résultat brut d'exploitation	247	311	-21%	
Coût du risque	(20)	(6)	x 3,3	
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	0	(1)	-100%	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11	2	x 5,5	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0	0	ns	
Résultat avant impôt	238	306	-22%	
Impôt sur les bénéfices	(88)	(101)	-13%	
Résultat net	150	205	-27%	
Intérêts Minoritaires	3	1	x 3,0	
Résultat net part du groupe	147	204	-28%	

^(*) Hors impact de la réévaluation de la dette sur le produit net bancaire pour respectivement + 37 millions d'euros et + 225 millions d'euros pour le S1-2011 et le S1-2012 et hors impact du plan d'adaptation.

Dans un marché peu porteur et après un premier trimestre particulièrement favorable, les activités de marché affichent une bonne résistance avec une baisse limitée des revenus de 8%.

Malgré la dégradation généralisée des conditions de marché au deuxième trimestre caractérisée par une baisse des volumes et un nouvel écartement des spreads de crédit en lien avec un marché de la dette très incertain, les revenus des activités de Fixed Income progressent néanmoins sur le semestre (+ 2%) notamment grâce à un excellent premier trimestre sur le primaire obligataire.

CACIB progresse à la quatrième place toutes émissions en euros confondues (source : Thomson Financial).

Concernant ses courtiers, CACIB a annoncé deux opérations structurantes :

- Le 17 juillet, CACIB est entré en négociations exclusives avec Kepler Capital Markets concernant le rapprochement de Crédit Agricole Cheuvreux et Kepler afin de créer Kepler Cheuvreux, le leader indépendant du courtage en Europe.
- Le 20 juillet, CACIB et CITICS ont annoncé la cession et l'acquisition de 19,9% du capital de CLSA par CACIB à CITICS International, ainsi que l'attribution à CACIB d'une option de vente permettant la cession à CITICS International des 80,1% restants du capital de CLSA.

Ces deux opérations, intervenues postérieurement au 30 juin 2012, n'ont pas d'impact financier dans les comptes semestriels.

Le coût du risque reste non-significatif.

Après charge d'impôt et retraité de la réévaluation de la dette et des impacts du plan d'adaptation, le résultat net part du groupe s'établit à 147 millions d'euros.

Activités en extinction

<i>en millions d'euros</i>	S1-12 ^(*)	S1-11	Variation S1-12/S1-11
Produit net bancaire	65	3	x 21,8
Charges d'exploitation	(50)	(50)	0%
Résultat brut d'exploitation	15	(47)	ns
Coût du risque	(39)	(78)	-50%
Résultat avant impôt	(24)	(125)	-81%
Impôt sur les bénéfices	13	42	-69%
Résultat net	(11)	(83)	-87%
Intérêts Minoritaires	0	0	ns
Résultat net part du groupe	(11)	(83)	-87%

^(*)Hors impact du plan d'adaptation

La contribution négative des activités en extinction continue de se réduire par rapport à 2011 et représente, avec un résultat net part du Groupe de - 11 millions d'euros, un coût limité sur le semestre.

Les activités de corrélation bénéficient sur la période d'un impact positif lié au resserrement des spreads de crédit sur le risque garant.

Des informations complémentaires sur la nature des principales expositions sont présentées dans la partie « expositions sensibles selon les recommandations du Financial Stability Board » en page 20 du rapport d'activité.

Impacts des mesures du plan d'adaptation

Avec un impact de - 408 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, le premier semestre enregistre les effets du plan d'adaptation annoncé en décembre 2011.

En effet, la cession de portefeuilles d'actifs en extinction entamée au quatrième trimestre 2011 s'est accélérée sur le premier trimestre 2012 : la quasi-totalité du portefeuille de CDOs résidentiels US en trading et de RMBS US a été cédée pour un montant nominal de 5,9 milliards d'euros (1,1 milliard d'euros pour l'année 2011).

L'impact de ces cessions sur le résultat avant impôt s'élève à - 402 millions d'euros (- 257 millions d'euros en résultat net part du Groupe) et génère une économie en emplois pondérés (en vision CRD 4) de l'ordre de 14 milliards d'euros qui s'ajoute à celle de 3,5 milliards d'euros issue des cessions réalisées au quatrième trimestre 2011.

Parallèlement, le transfert en février 2012 de l'exposition au risque de marché de l'activité de corrélation à BlueMountain, a entraîné une baisse complémentaire des emplois pondérés de 14 milliards d'euros.

Les cessions de prêts du portefeuille de la banque de financement se poursuivent sur 2012 pour un encours de 2,6 milliards d'euros (soit un total de 9 milliards d'euros depuis le lancement du plan d'adaptation), à un rythme un peu moins soutenu, mais dans des conditions qui restent satisfaisantes avec un impact en produit net bancaire de - 70 millions d'euros sur le semestre.

Le 29 mars 2012, Crédit Agricole CIB et CITICS ont annoncé un changement du périmètre de la transaction et de nouvelles négociations concernant CLSA avec deux conséquences immédiates :

- La reprise de la provision pour restructuration chez CA Cheuvreux à hauteur de 40 millions d'euros,
- La dépréciation à 100% du goodwill de CA Cheuvreux pour - 132 millions d'euros.

Banque privée internationale

<i>en millions d'euros</i>	S1-12	S1-11	Variation S1-12 ^(*) /S1-11	Variation S1-12 ^(*) /S1-11 à change constant
Produit net bancaire	346	293	1%	-2%
Charges d'exploitation	(261)	(211)	4%	1%
Résultat brut d'exploitation	85	82	-7%	
Coût du risque	(4)	0	ns	
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	0	1	ns	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	ns	
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	ns	
Résultat avant impôt	81	83	-13%	
Impôt sur les bénéfices	(15)	(15)	-16%	
Résultat net	66	68	-12%	
Intérêts Minoritaires	5	5	0%	
Résultat net part du groupe	61	63	-13%	

^(*) hors activités de la BGPI

Dans le cadre du regroupement, initié au premier semestre 2011, de toutes les activités de banque privée au sein d'une même holding (Crédit Agricole Private Banking), Crédit Agricole S.A. a cédé ses actions Banque de Gestion Privée Indosuez (BGPI) le 22 février 2012 à Crédit Agricole Private Banking, qui détient désormais la quasi-totalité de BGPI.

Les revenus des activités de banque privée internationale hors BGPI (Banque de Gestion Privée Indosuez) sont stables.

Dans un contexte de défiance vis-à-vis des banques françaises et d'une moindre appétence sur les produits d'assurance-vie, l'encours de fortune à fin juin 2012 s'élève à 93 milliards d'euros (dont 22 milliards d'euros relatifs à la BGPI) contre 93,2 milliards d'euros à fin mars 2012 et 69,1 milliards à fin 2011.

Le résultat net part du groupe hors BGPI s'établit à 55 millions d'euros soit une baisse de 13% par rapport à 2011.

Gestion pour compte propre et divers

<i>en millions d'euros</i>	S1-12	S1-11	Variation S1-12/S1-11
Produit net bancaire	0	0	ns
Charges d'exploitation	(1)	0	ns
Résultat brut d'exploitation	(1)	0	ns
Coût du risque	0	0	ns
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	0	0	ns
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	0	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	ns
Résultat avant impôt	3	0	ns
Impôt sur les bénéfices	(5)	(7)	-29%
Résultat net	(2)	(7)	-71%
Intérêts Minoritaires	0	0	ns
Résultat net part du groupe	(2)	(7)	-71%

→ STRUCTURE FINANCIÈRE

Fonds propres

Au 30 juin 2012, les capitaux propres part du groupe de Crédit Agricole CIB s'élevaient à 16,1 milliards d'euros. L'évolution sur le 1^{er} semestre 2012 correspond à l'enregistrement d'une augmentation de capital de l'actionnaire Crédit Agricole S.A. pour + 0,6

milliard d'euros, à une distribution de dividendes pour - 0,6 milliard d'euros, à la prise en compte du résultat pour + 0,4 milliard d'euros et aux variations de la réserve de conversion pour + 0,1 milliard d'euros.

Parties liées

Les principales transactions conclues entre parties liées au 30 juin 2012 sont décrites dans la note annexe n° 2.4 aux comptes

consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2012.

Ratio de solvabilité européen (CRD)

Le tableau ci-après présente le ratio de solvabilité européen CRD et détaille les risques du groupe Crédit Agricole CIB mesurés

en équivalents risques de crédit (après pondération liée à la contrepartie) ainsi que le niveau des fonds propres réglementaires.

en milliards d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Fonds propres de base [A]	18,3	18,5
Capital et réserves part du Groupe	15,3	14,9
Intérêts minoritaires	0,1	0,1
Fonds propres de base sur accord de l'ACP (avance d'actionnaires)	0,0	0,0
Titres hybrides	5,3	5,2
Déductions des immobilisations incorporelles	(1,7)	(1,8)
Autres déductions	(0,8)	
Fonds propres complémentaires [B]	1,3	3,3
Fonds propres surcomplémentaires	0,0	0,0
Déductions des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires	(2,6)	(3,7)
Déductions des fonds propres de base [C]	(1,3)	(1,8)
Déductions des fonds propres complémentaires [D]	(1,3)	(1,8)
Déductions des fonds propres des sociétés d'assurance	0,0	0,0
Total des fonds propres disponibles	16,9	18,1
Tier 1 [A - C]	16,9	16,6
<i>dont Core Tier 1</i>	13,8	13,3
Tier 2 [B - D]	0,0	1,5
Tier 3	0,0	0,0
Risques de crédit	96,2	100,6
Risques de marché	7,4	31,0
Risques opérationnels	13,4	13,3
Total des risques pondérés avant seuil	117,0	144,8
Total des risques Bâle I	179,2	185,3
Ratio Core Tier 1⁽¹⁾	11,8%	9,0%
Ratio Tier 1⁽¹⁾	14,5%	11,2%
Ratio de solvabilité global⁽²⁾	14,5%	11,8%

⁽¹⁾ Calculé à partir du total des risques retenus après seuil (80% Bâle I) - le seuil ne s'applique plus pour l'année 2012 conformément à la réglementation définie par l'ACP.

⁽²⁾ Calculé à partir du total des risques retenus après seuil + excédent EL provisions - le seuil ne s'applique plus pour l'année 2012 conformément à la réglementation définie par l'ACP.

Au 30 juin 2012, les ratios de solvabilité global et Tier 1 du groupe Crédit Agricole CIB s'établissent à 14,5%.

Au 31 décembre 2011, le ratio global du Groupe atteignait 11,8% et le ratio Tier 1 s'inscrivait à 11,2%.

Evolution des risques pondérés

Les encours pondérés Bâle II s'élèvent à 117 milliards d'euros au 30 juin 2012, soit une baisse de 31,2 milliards d'euros par rapport à l'encours de fin 2011.

La forte baisse constatée résulte des éléments suivants :

- Les risques de crédit ont diminué de 5,5 milliards d'euros hors effet change, principalement en raison des cessions réalisées dans le cadre du plan d'adaptation ;
- L'effet change sur les risques de crédit est estimé à + 1,2 milliard d'euros ;
- Les risques de marché ont fortement diminué (-23,6 milliards d'euros) grâce à la cession à BlueMountain des risques de marché du portefeuille de corrélation (transaction Marylebone) ;

- Cette baisse globale des emplois pondérés est accentuée par la suppression sur l'année 2012 du seuil de 80% des emplois pondérés Bâle I (- 3,4 milliards d'euros par rapport à décembre 2011).

Evolution des fonds propres prudentiels

Les fonds propres Tier 1 s'élèvent à 16,9 milliards d'euros au 30 juin 2012, soit une augmentation de 0,3 milliard d'euros par rapport à fin 2011.

Cette évolution s'explique par la combinaison de plusieurs effets :

- La prise en compte du résultat du semestre, soit + 0,4 milliard d'euros, avec une hypothèse de distribution de la totalité du dividende en actions ;
- La dépréciation du goodwill lié à la participation de Crédit Agricole CIB dans Crédit Agricole Cheuvreux pour 0,1 milliard d'euros (réduction du montant déduit des fonds propres) ;
- La cession de RMBS auparavant déduits de fonds propres (+ 0,5 milliard d'euros) ;
- La prise en compte en déduction de fonds propres Tier 1, à la demande de l'ACP, du risque de retour du portefeuille de corrélation (- 0,7 milliard d'euros) ;

- Un effet change de 0,1 milliard d'euros, sans effet sur le ratio qui est immunisé contre les variations de change grâce au maintien au numérateur d'une part dollar similaire à celle qui est calculée sur les éléments du dénominateur.

Les fonds propres globaux diminuent de 1,2 milliard d'euros, à 16,9 milliards d'euros contre 18,1 milliards d'euros au 31 décembre 2011.

Cette baisse est principalement expliquée par le remboursement anticipé de titres subordonnés remboursables, combiné à un effet amortissement prudentiel sur les titres demeurant en fonds propres Tier 2 (- 1,9 milliard d'euros au total).

Elle est en partie compensée par l'effet sur le Tier 2 de la cession de RMBS auparavant déduits des fonds propres (+ 0,5 milliard d'euros), s'ajoutant à l'accroissement constaté sur les fonds propres Tier 1.

Gestion des risques

Les principales catégories de risques auxquelles le groupe Crédit Agricole CIB est exposé sont :

- les risques de crédit ;
- les risques de marché ;
- les risques structurels de gestion du bilan (risques de taux d'intérêt global, risques de change, risques de liquidité) ;
- les risques particuliers présentés selon le format recommandé par le Forum de Stabilité Financière ;
- les risques opérationnels, les risques juridiques ainsi que les risques de non-conformité.

Les informations sur ces catégories de risques font partie intégrante des comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2012.

Les principales évolutions du premier semestre 2012 sont décrites ci-après.

→ RISQUES DE CRÉDIT

Les dispositifs de gestion et de mesure des risques de crédit sont précisés pages 101 à 109 du document de référence 2011.

Périmètre :

Le périmètre pour les risques de crédit prend en compte les engagements commerciaux, hors portefeuilles titres et dérivés.

A noter que les opérations avec le groupe Crédit Agricole S.A. sont exclues de ce périmètre.

Principales évolutions

Ventilation des risques de contrepartie par zone géographique

Au 30 juin 2012, la ventilation par zone géographique des crédits accordés à la clientèle et aux banques par le groupe Crédit Agricole CIB (283 milliards d'euros ; contre 293 mil-

liards d'euros au 31 décembre 2011) se répartit comme suit :

Répartition en %	30.06.2012	31.12.2011
Autres pays d'Europe de l'Ouest	31.1%	27.2%
France	25.0%	25.7%
Amérique du nord	15.1%	18.1%
Asie (Hors Japon)	11.4%	11.6%
Afrique et Moyen-Orient	6.4%	7.1%
Autres pays d'Europe	4.3%	4.5%
Amérique Latine	3.5%	3.3%
Japon	3.2%	2.4%
Autres et supranationaux	0.1%	0.1%

Source : Risques (engagements commerciaux de bilan et de hors bilan de la clientèle et des banques)

L'équilibre global du portefeuille, en termes de répartition entre les différentes zones géographiques reste globalement stable sur le semestre avec toutefois une sensible augmentation de notre exposition sur les pays de l'Europe de l'Ouest au détriment de celle sur l'Amérique du Nord.

Conformément au plan d'adaptation, Crédit Agricole CIB a décliné au premier semestre 2012 – notamment dans le cadre de l'actualisation des stratégies-risques – la politique volontariste de réduction d'actifs dans les pays émergents et de fermeture de plusieurs entités de son réseau international afin de se focaliser sur un nombre plus limité de pays et de contreparties.

En parallèle, la mise en œuvre de la décision prise fin 2011 de renforcer l'encadrement de nos activités dans les pays – selon des modalités plus ou moins contraignantes en fonction de leur qualité – a été amorcée : chaque pays quel que soit son rating doit désormais faire l'objet de stratégies-risques et de limites pays dont la période maximale de validité est en principe de un an sauf pour les pays de catégorie de rating A et B (validité 2 ans).

Au premier semestre 2012, ce dispositif a été décliné pour un certain nombre de nouveaux pays dont l'Espagne, le Portugal et l'Italie pour lesquels des limites pays impératives ont été définies pour la première fois.

Ventilation des risques de contrepartie par filière économique

Au 30 juin 2012, la ventilation par filière économique des crédits accordés à la clientèle et aux banques par le groupe

Crédit Agricole CIB (283 milliards d'euros ; contre 293 milliards d'euros au 31 décembre 2011) se répartit comme suit :

Répartition en %	30.06.2012	31.12.2011
Banque	18,9%	20,1%
Energie	16,4%	16,0%
Divers	12,2%	11,2%
Maritime	6,3%	6,5%
Aéronautique/Aérospatial	4,8%	5,0%
Immobilier	4,7%	4,9%
BTP	3,9%	4,0%
Industrie lourde	3,9%	4,2%
Production & Distribution de biens de consommation	3,5%	2,9%
Automobile	3,0%	2,9%
Télécom	2,8%	3,2%
Autres activités financières (non bancaires)	2,7%	2,4%
Services non marchands/Secteur public/Collectivité	2,6%	2,2%
Assurance	2,6%	2,6%
Autres Transports	2,3%	2,3%
Autres industries	2,2%	2,1%
Agroalimentaire	1,7%	1,8%
Santé/Pharmacie	1,4%	1,5%
Tourisme/Hôtels/Restauration	1,4%	1,5%
Informatique/Technologies	1,1%	1,0%
Media/Edition	0,8%	0,8%
Utilities	0,5%	0,4%
Bois/Papier/Emballage	0,4%	0,4%

Source : Risques (engagements commerciaux de bilan et de hors bilan de la clientèle et des banques)

Au 30 juin 2012, le montant des crédits accordés à la clientèle et aux banques s'élève à 283 milliards d'euros, ce qui représente une légère diminution de 9,5 milliards d'euros par rapport à fin 2011. Cette évolution témoigne d'une stabilisation de nos engagements.

L'équilibre global du portefeuille, en termes de répartition entre les différentes filières, reste globalement stable sur le semestre, avec toutefois quelques évolutions décrites ci-dessous :

Les encours sur les Banques sont en sensible diminution depuis décembre 2011. L'énergie reste la première filière non financière avec un poids stable à 16,4% dans le portefeuille. Ce chiffre est cohérent avec le poids de l'énergie dans l'économie mondiale. A noter que cette filière regroupe par ailleurs une grande diversité de sous-jacents, d'acteurs et de types de financements dont la plupart sont sécurisés par des actifs.

La filière « divers », troisième en importance, regroupe les expositions sur les titrisations (majoritairement des lignes de liquidité accordées à des programmes de titrisation financés via nos conduits), ainsi que des engagements sur des clients dont l'activité est très diversifiée (holdings patrimoniaux/ financiers notamment).

Le poids des filières de transport (aéronautique, maritime, automobile) est en sensible diminution témoignant de la gestion prudente des expositions sur ces secteurs qui ont subi la crise de plein fouet. La place de la filière maritime découle de l'expertise et de la position de Crédit Agricole CIB dans les financements

d'actifs aux armateurs. Le transport maritime a subi un retournement de marché depuis fin 2008, cependant notre portefeuille est relativement protégé par la qualité des structures de financement. Nos financements sur le secteur du maritime sont en effet dans la majorité sécurisés par les actifs financés, lesquels sont des actifs jeunes et diversifiés. Les financements au secteur de l'aéronautique concernent soit des financements d'actifs, là encore de très bonne qualité, soit des financements de grands constructeurs figurant parmi les leaders mondiaux soit des financements d'aéroports généralement de premier plan. Le portefeuille automobile reste lui aussi volontairement concentré sur les grands constructeurs, principalement européens avec un développement restreint aux USA et sur les équipementiers leaders.

L'immobilier est en sensible diminution sur le semestre. La qualité de nos engagements sur l'immobilier continue de s'améliorer très sensiblement et fait toujours l'objet d'une surveillance toute particulière.

L'industrie lourde regroupe principalement des grands groupes des secteurs de la sidérurgie, des métaux et de la chimie. L'évolution de nos risques sur ce segment est restée favorable sur le semestre écoulé.

La filière Production et Distribution de biens de consommation concerne essentiellement de grands distributeurs français, implantés mondialement. Leur rating reste de bonne qualité malgré l'univers concurrentiel dans lequel ils agissent.

Perspectives d'évolution pour le second semestre

Crédit Agricole CIB va continuer d'appliquer une politique prudente en matière de prise de risques au cours du second semestre 2012, dans un contexte économique offrant peu de visibilité, marqué par le net ralentissement de l'économie mondiale et de la zone euro en particulier. L'actualisation des stratégies-risques

des pays et métiers, en cohérence avec les nouvelles orientations stratégiques de la Banque, se poursuivra au second semestre 2012. Le suivi des indicateurs de risque de concentration fera en outre l'objet d'un suivi régulier dans un contexte de recentrage marqué sur certains secteurs.

→ RISQUES DE MARCHÉ

Les dispositifs de gestion et la méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 110 à 114 du document de référence 2011.

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

- les taux d'intérêts : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;

- les prix : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières ;
- les spreads de crédit : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit des indices ou des émetteurs. Pour les produits plus exotiques de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs.

Principales évolutions

Objectifs et politique de gestion du risque

▲ Organisation et dispositif de suivi

L'organisation du contrôle des risques de marché n'a pas subi d'évolution significative au cours du premier semestre 2012. Suite au plan d'adaptation, il est à noter une baisse de 5% des effectifs au sein du département des risques de marché, conformément à la volonté du groupe d'arrêter certaines activités.

Sur le 1^{er} semestre, une 1^{ère} partie du budget du Département des Risques de Marché a été affectée à la VaR CVA, en production depuis le 28 juin 2012. Cette mise en place répond aux exigences du régulateur.

Une 2^{ème} partie du budget de la DRM a été consacrée à la prise en compte du coût du collatéral dans le calcul du Mark-to-Market.

▲ Méthodologie et système de mesure

Les méthodologies de mesure des risques déjà en place n'ont pas subi d'évolution majeure au cours du premier semestre.

Conformément au souhait de Crédit Agricole S.A., une limite de 30 millions d'euros est affectée à la VaR réglementaire depuis le 13 juin 2012.

La Value at Risk des portefeuilles de placement est suivie de manière distincte. Le risque inhérent à ces portefeuilles a été réduit au cours du semestre.

Le retournement des positions du portefeuille de corrélation réalisé auprès du gestionnaire de fonds BlueMountain au cours du 1^{er} semestre contribue à une forte réduction de l'exigence en fonds propres requise par le régulateur.

Dans un contexte de forte volatilité des marchés, la consommation du stress extrême de Crédit Agricole CIB est en moyenne de 45% de sa limite, un niveau considéré comme acceptable.

Exposition (mesure de la Value at Risk)

▲ Mesure de la VaR réglementaire de Crédit Agricole CIB au cours du 1^{er} semestre 2012

en millions d'euros	30/06/2012	Minimum	Maximum	Moyenne S1 2012
Activités de taux	13	7	18	12
Activités sur actions	2	2	6	3
Activités de change	5	1	7	3
Activités de crédit	6	4	16	7
Activités sur matières premières	1	1	5	3
Compensation	-13			
Crédit Agricole CIB	16	11	25	16

La VaR réglementaire à la fin du 1^{er} semestre 2012 s'élève à 16 millions d'euros. L'évolution de la VaR peut être décomposée en deux périodes:

1. **Avant le retournement des positions du portefeuille de corrélation** : du 1^{er} janvier 2012 au début du mois de février 2012, la VaR évolue dans une fourchette comprise entre 16 millions d'euros et 25 millions d'euros, pour une moyenne de 21 millions d'euros. La hausse de la VaR sur ce périmètre s'explique par un accroissement des positions prises pour couvrir l'exposition aux coûts du collatéral.
2. **Suite au retournement des positions du portefeuille de corrélation** : à partir de la fin du mois de février 2012 et jusqu'à fin juin 2012, la VaR évolue dans une fourchette com-

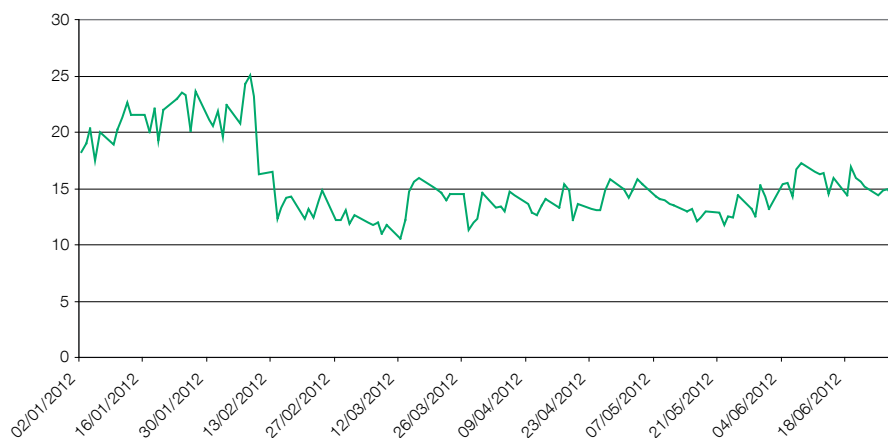
prise entre 11 et 16 millions d'euros, avec une moyenne de 13 millions d'euros. Sur cette période la VaR a profité de la cession du risque de marché du portefeuille de corrélation au gestionnaire de fonds BlueMountain. Ceci reste l'événement significatif de la période.

Les risques de marché liés au portefeuille de corrélation ont été réduits de manière drastique sur le 1^{er} trimestre 2012. Les conséquences directes ont été une baisse de la VaR liée à ce périmètre (la VaR est passée de 10 millions d'euros à 0,1 million d'euros) ainsi qu'une réduction de l'exigence en fonds propres.

Les autres activités (actions, change, matières premières) présentent des niveaux de VaR faibles.

▲ Evolution journalière de la VaR Crédit Agricole CIB

▷ VaR réglementaire de Crédit Agricole CIB au cours du 1^{er} semestre 2012 (en millions d'euros)



Exposition SVaR

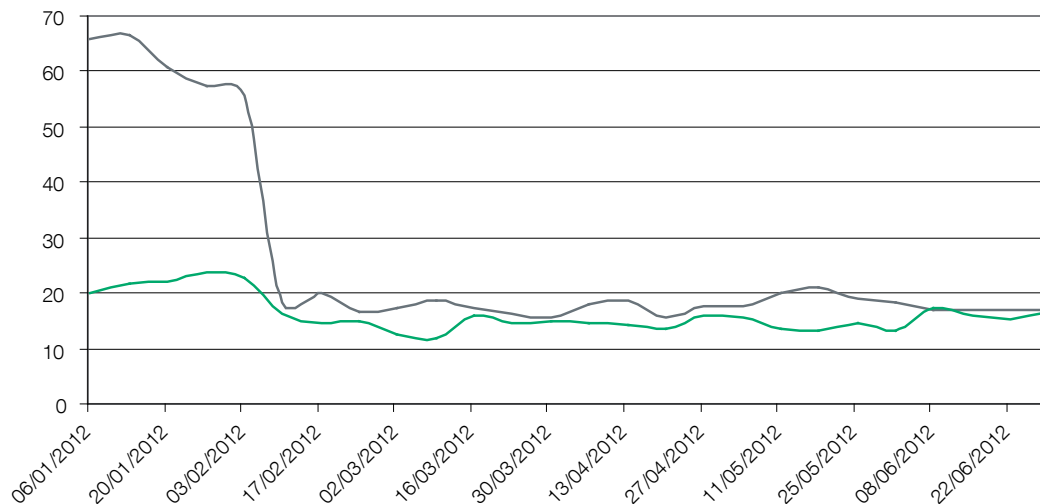
▲ Mesure de la VaR réglementaire stressée de Crédit Agricole CIB au cours du 1^{er} semestre 2012

Conformément aux exigences du régulateur, la SVaR (Stressed Value at Risk) est produite avec une fréquence hebdomadaire.

De même que pour la VaR, la SVaR a subi une réduction très significative suite à la cession du portefeuille de corrélation. Après cette opération, l'écart significatif entre la VaR et la VaR stressée a disparu.

Cette réduction d'écart entre la VaR et la VaR stressée indique une forte réduction de convexité négative et, par conséquent, une nette amélioration des risques de marché.

▷ VaR et VaR stressée de Crédit Agricole CIB au cours du 1^{er} semestre 2012 (en millions d'euros)



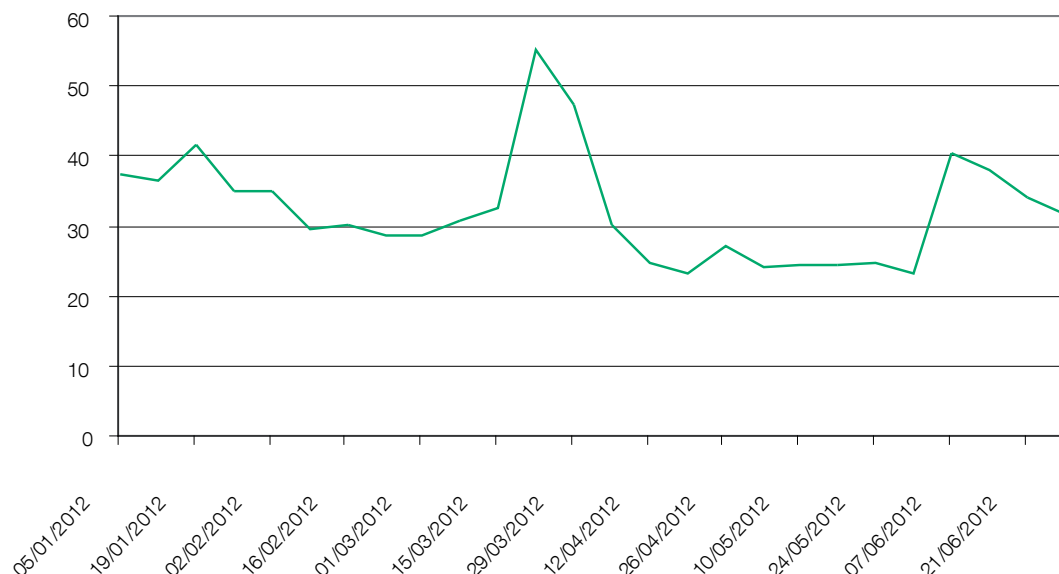
Exposition IRC

▲ Mesure de l'IRC du périmètre réglementaire de Crédit Agricole CIB au cours du 1^{er} semestre 2012

Suite à l'évolution des normes réglementaires, Crédit Agricole CIB a mis en place en 2011 la mesure de risque « IRC ». Cette mesure indique les pertes incrémentales liées au changement de qualité de crédit d'un portefeuille.

L'IRC suit une tendance généralement à la baisse, qui se décline vers une valeur à la fin du semestre de 31,6 millions d'euros.

▷ Mesure de l'IRC au cours du 1^{er} semestre 2012 (en millions d'euros)



Perspectives d'évolution pour le second semestre

Crédit Agricole CIB poursuivra le développement et le déploiement des différents projets liés à la nouvelle réglementation Bâle III (CRD IV).

→ EXPOSITIONS SENSIBLES SELON LES RECOMMANDATIONS DU FINANCIAL STABILITY BOARD

Les expositions suivantes correspondent aux recommandations du Financial Stability Board. Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2012. A ce titre elle est couverte par le rapport des Commissaires au titre de leur examen limité sur l'information financière semestrielle.

Tableau de synthèse des expositions présentées ci-après :

en millions d'euros	Actifs en prêts et créances				Catégorie comptable	Actifs à la juste valeur			Catégorie comptable
	Exposition brute	Décote	Provision collective	Exposition nette		Exposition brute	Décote	Exposition nette	
RMBS	480	(104)	(60)	316	(1)	226	(157)	69	(3)
CMBS	175	(5)	(35)	135		11	(2)	9	
CDO super senior non couverts ⁽¹⁾	2 809	(1 246)	(518)	1 045	(2)	1 203	(1 178)	25	
CDO mezzanines non couverts						690	(690)	0	
CLO non couverts	968	(41)	(11)	916		417	(30)	387	
Protections acquises auprès de monolines ⁽²⁾						193	(133)	60	
Protections acquises auprès de CDPC ⁽³⁾						634	(78)	556	

⁽¹⁾ Prêts et créances sur les établissements de crédit ou la clientèle - titres non cotés sur un marché actif (cf. note 5.3 des comptes consolidés).

⁽²⁾ Prêts et créances sur la clientèle - titres non cotés sur un marché actif (cf. note 5.3 des comptes consolidés).

⁽³⁾ Le tableau ci-dessus présente les CDO consolidés par Crédit Agricole CIB.

Pour des raisons de lisibilité de l'information financière et de comparabilité par rapport aux exercices précédents, la présentation des CDO au bilan consolidé est réalisée en respectant la structure juridique de ces véhicules.

La consolidation ligne à ligne de chacun des actifs sous-jacents de ces CDO, essentiellement des RMBS, n'a pas d'effet significatif sur le bilan consolidé de Crédit Agricole CIB.

⁽⁴⁾ Actifs financiers à la juste valeur par résultat - obligations et autres titres à revenu fixe et instruments dérivés (cf. note 5.1 des comptes consolidés).

⁽⁵⁾ Actifs financiers à la juste valeur par résultat - Instruments dérivés (cf. note 5.1 des comptes consolidés).

⁽⁶⁾ Les expositions brutes correspondent à la juste valeur des protections avant ajustement.

ABS immobiliers

<i>en millions d'euros</i>	Etats-Unis		Royaume-Uni		Espagne	
RMBS	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012
Comptabilisés en prêts et créances						
Exposition brute	430	150	197	194	172	136
Décote*	(132)	(74)	(68)	(40)	(47)	(50)
Exposition nette en millions d'euros	298	76	129	154	125	86

Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur						
Exposition brute	214	153	66	43	31	43
Décote	(185)	(146)	(7)	(6)	(5)	(6)
Exposition nette en millions d'euros	29	7	59	37	26	37
% subprime sous-jacents sur exposition nette	98%	85%				

Ventilation par notation de l'exposition brute totale						
AAA	5%	8%	7%		34%	
AA	2%	6%	34%	17%	19%	45%
A	7%	5%	41%	63%	19%	22%
BBB	3%	5%				
BB	1%		18%	20%	3%	4%
B	4%				25%	
CCC	21%	1%				
CC	9%	1%				
C	28%	45%				
Non noté	20%	29%				29%

<i>en millions d'euros</i>	Etats-Unis		Royaume-Uni		Autres	
CMBS	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012
Comptabilisés en prêts et créances						
Exposition nette*			63	42	97	93
Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur						
Exposition nette			5	5	4	4

* dont 95 millions d'euros de provision collective au 30 juin 2012 contre 93 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, achats de protections sur RMBS et CMBS évalués à la juste-valeur :

- 30 juin 2012 : nominal = 137 millions d'euros ; juste valeur = 113 millions d'euros.
- 31 décembre 2011 : nominal = 320 millions d'euros ; juste valeur = 87 millions d'euros.

La valorisation des ABS immobiliers évalués à la juste valeur se fait à partir d'informations en provenance de contributeurs externes.

Méthodologie d'évaluation des CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains

CDO super senior évalués à la juste valeur

La valorisation des CDO super senior est obtenue à partir de l'application d'un scénario de crédit sur les sous-jacents (prêts résidentiels principalement) des ABS constituant chaque CDO.

Les taux de pertes finales appliquées sur les prêts en vie, sont calibrés en fonction :

- de la qualité et de la date d'origination de chaque prêt résidentiel ;
- du comportement historique des portefeuilles (remboursements anticipés, amortissement, pertes constatées).

A compter de fin mars 2011, les taux de pertes sont exprimés en pourcentage du nominal des prêts en vie (jusqu'à présent les taux de pertes étaient estimés en pourcentage du nominal des prêts en vie à l'origine) ; cette approche nous permet notamment de visualiser nos hypothèses de pertes en fonction de nos risques toujours au bilan de la banque.

Date de clôture	Taux de pertes subprime produits en		
	2005	2006	2007
31.12.2011	50%	60%	60%
30.06.2012	50%	60%	60%

CDO super senior évalués au coût amorti

Ils sont dépréciés en cas de risque de crédit avéré.

CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains non couverts

Au 30 juin 2012, Crédit Agricole CIB a une exposition nette de 1,1 milliard d'euros sur des CDO super senior non couverts (après prise en compte d'une provision collective de 518 millions d'euros).

Décomposition des CDO super senior

<i>en millions d'euros</i>	Actifs à la juste valeur	Actifs en prêts et créances
Nominal	1 203	2 809
Décote	1 178	1 246
Provision collective		518
Valeur nette	25	1 045
<i>Valeur nette (au 31 décembre 2011)</i>	975	1 290
Taux de décote⁽¹⁾	98%	69%
Sous-jacent		
% des actifs subprime sous-jacents produits avant 2006	40%	40%
% des actifs subprime sous-jacents produits en 2006 et 2007	12%	13%
% des actifs Alt A sous-jacents	1%	19%
% des actifs Jumbo sous-jacents	0%	2%

⁽¹⁾ Après prise en compte des tranches décotées à 100%

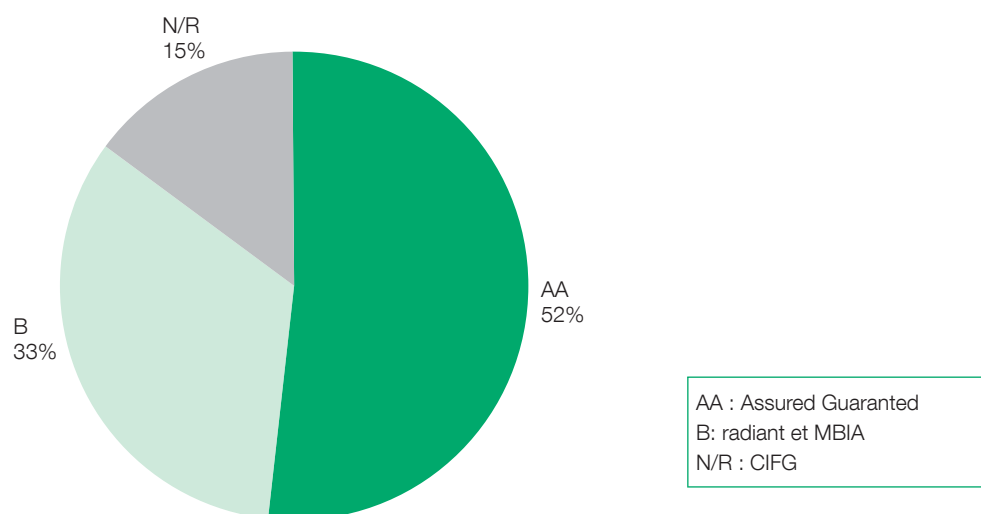
Autres expositions au 30 juin 2012

<i>en millions d'euros</i>	Nominal	Décote	Provision collective	Net
CLO non couverts évalués à la juste valeur	417	(30)		387
CLO non couverts comptabilisés en prêts et créances	968	(41)	(11)	916
CDO Mezzanines non couverts	690	(690)		0

Protections acquises auprès de monolines au 30 juin 2012

en millions d'euros	Monolines en couverture de				Total protections acquises auprès de monolines
	CDO résidentiels américains	CDO corporate	CLO	Autres sous-jacents	
Montant notionnel brut de la protection acquise	112	5 587	287	356	6 342
Montant notionnel brut des éléments couverts	112	5 587	287	356	6 342
Juste valeur des éléments couverts	101	5 555	264	229	6 149
Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur et couvertures	11	32	23	127	193
Ajustements de valeur comptabilisés sur la protection	(3)	(18)	(21)	(91)	(133)
Exposition résiduelle au risque de contrepartie sur Monolines	8	14	2	36	60

▷ Répartition de l'exposition nette sur monolines au 30 juin 2012*



* Notation la plus basse émise par Standards & Poors ou Moody's au 30 juin 2012.

Protections auprès de CDPC (Credit Derivative Product Companies)

Au 30 juin 2012, l'exposition nette auprès de CDPC est de 556 millions d'euros (contre 985 millions d'euros au 31 décembre 2011), principalement sur des CDO corporate, après prise en

compte d'une décote de 78 millions d'euros (contre 160 millions d'euros au 31 décembre 2011).

→ GESTION DES RISQUES FINANCIERS STRUCTURELS

Risques de taux d'intérêt global

La gestion du risque de taux d'intérêt global vise à protéger les marges commerciales contre les fluctuations de taux et à assurer

la meilleure stabilité dans le temps de la valeur patrimoniale des éléments de haut de bilan au regard desdites fluctuations.

Principales évolutions

Méthode

Crédit Agricole CIB utilise la méthode des impasses (de taux fixe) pour mesurer son risque de taux d'intérêt global. Celle-ci consiste à déterminer les échéanciers en taux de l'ensemble des actifs, passifs et dérivés de couverture à taux fixes, révisables ou liés à l'inflation : jusqu'à la date de révision du taux pour les éléments à taux révisables, la date contractuelle pour ceux à taux fixes et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.

La mesure des impasses prend en compte l'effet des couvertures de taux réalisées en couverture de juste valeur et en couverture de flux de trésorerie.

Exposition

L'exposition de Crédit Agricole CIB au risque de taux sur ces opérations de clientèle est limitée compte tenu de la règle d'adossément en taux auprès des équipes de marché applicable à ses financements clientèle, ainsi que du volume réduit des dépôts non rémunérés.

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des fonds propres et des participations et pour les maturités inférieures à un an des activités de Trésorerie du portefeuille bancaire.

Le Groupe est principalement exposé aux variations de taux d'intérêt de la zone monétaire euro et dans une moindre mesure à celles du dollar américain.

Les impasses de taux expriment l'excédent ou le déficit de ressources à taux fixe. Conventionnellement, une impasse positive représente une exposition sujette à un risque de baisse des taux sur la période considérée.

Les résultats de ces mesures au 30 Juin 2012 traduisent ainsi une exposition de la Banque à une hausse des taux d'intérêt sur la première année et à une baisse des taux d'intérêt sur les années suivantes :

en milliards d'euros	0-1 an	1-5 ans	5-10 ans
Gaps moyens Dollar US	+1,3	+0,4	+0,1
Gaps moyens Euro et autres devises	-1,2	+0,8	+0,6

Sensibilité et scénarios de stress

En termes de sensibilité du PNB, Crédit Agricole CIB pourrait perdre 195 millions d'euros de revenus en cas de baisse durable des taux d'intérêt de 200 points de base, soit une sensibilité de 3,50% pour un PNB de référence annualisé de 5 572 millions d'euros au 30 juin 2012.

Par ailleurs, des mesures d'impact en résultat de huit scénarios de stress – cinq historiques et trois hypothétiques - portant sur l'impasse de taux d'intérêt sont effectuées sur base trimestrielle et portées à la connaissance du Comité Actif Passif.

Les scénarii retenus sont ceux utilisés par le département Trésorerie de Crédit Agricole CIB, à savoir :

- Les scénarii historiques : la crise majeure sur le marché des actions (Lundi Noir de 1987) ; la hausse massive des taux (Krach obligataire de 1994) ; la forte hausse des spreads émetteurs (hausse des spreads de crédit de 1998) ; la crise financière de 2008 liée au marché hypothécaire américain.
- Les scénarii hypothétiques : ils reposent, l'un sur l'anticipation d'une reprise économique (hausse des marchés actions, des taux, du spot USD, du pétrole et baisse des spreads émetteurs), et l'autre sur une crise de liquidité suite à la décision de la Banque Centrale de relever ses taux directeurs ; une tension des relations internationales suite au gel des activités commerciales entre la Chine et les Etats-Unis (hausse des taux US, chute du marché actions américain, écartement des spreads de crédit et dévalorisation du dollar par rapport aux autres devises et notamment l'euro).

Les simulations se calculent à partir de la sensibilité de l'impasse de taux de Crédit Agricole CIB. La sensibilité se définit comme le gain ou la perte générée par une variation de 2% des taux d'intérêt. Cette sensibilité est déclinée en euros et dollars US. Elle se calcule sur des encours moyens par année glissante.

Les chocs de ces scénarios sont calculés sur une base de dix jours selon la méthodologie de scénario de stress de Crédit Agricole CIB. Cette sensibilité est « choquée » sur différents points. Le résultat d'un stress correspond à la valeur actuelle nette encourue en cas de variation des caractéristiques du scénario.

L'application des scénarios de stress met en évidence des impacts relativement limités puisque la valeur actuelle nette de la perte potentielle maximale encourue représente 0,67% des fonds propres comptables et 2,00% du produit net bancaire annualisé au 30 juin 2012.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

Crédit Agricole CIB, en tant qu'établissement de crédit, respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- le règlement CRBF N°88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité (abrogé au 30 juin 2010),
- l'instruction de la Commission bancaire N°88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité (abrogée au 30 juin 2010),
- l'instruction de la Commission bancaire N°89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité (abrogée au 30 juin 2010),
- l'instruction de la Commission bancaire N°2009-05 du 29 juin 2009, applicable à compter du 30 juin 2010.

Politique et objectifs

La politique de gestion par Crédit Agricole CIB de son risque de liquidité, à court terme comme à moyen terme, est définie par son Comité Actif Passif, dans le cadre de la politique du groupe Crédit Agricole.

Gestion de la liquidité

Un Comité de financement commun à la Direction de la Trésorerie et au Département de Gestion Actif-Passif de la Direction financière se réunit au moins mensuellement pour analyser l'évolution des besoins en ressources longues et celle des conditions de marché. Il détermine les conditions financières des nouvelles opérations.

▲ Gestion à moyen et long terme

La gestion de la liquidité à moyen et long terme de Crédit Agricole CIB est assurée de manière centralisée par le Département de Gestion Actif-Passif de la Direction financière. Il définit les politiques, règles et procédures internes en matière de transformation, sur une base globale pour les devises majeures et de manière spécifique pour certaines devises locales. Il détermine les besoins de financement à moyen et long terme ainsi que les besoins d'opérations financières de haut de bilan.

▲ Gestion à court terme

La gestion de la liquidité à court terme est confiée à la Direction de la Trésorerie de la Banque. Elle assure le renouvellement des financements et la gestion des portefeuilles d'actifs liquides.

Elle fixe les règles et limites aux différents centres de liquidité mondiaux de la Banque. Enfin, elle assure le respect du coefficient de liquidité réglementaire applicable.

Méthodologie

▲ Mesure du risque de liquidité à court terme (de 1 jour à 1 an)

En application de l'arrêté du 5 mai 2009, le Secrétariat Général de l'ACP permet aux établissements qui le souhaitent, de remplacer le calcul du ratio de liquidité réglementaire par une approche avancée reposant sur des méthodologies internes. Celles-ci sont fondées sur la réalisation de scénarios de stress qui doivent couvrir un horizon de temps allant de un jour jusqu'à l'année et au moins trois typologies de scénarios de crise : crise systémique de liquidité, crise de crédit de la banque, scénario mixte.

Le groupe Crédit Agricole S.A. a développé un projet visant à mettre l'ensemble de ses filiales en conformité avec cet arrêté auquel Crédit Agricole CIB est intégré. Il capitalise sur un certain nombre d'outils existants et déjà utilisés pour la gestion opérationnelle du risque de liquidité :

- la Trésorerie calcule quotidiennement des gaps de liquidité sur un horizon de un jour à un an en retenant l'hypothèse de l'absence totale d'accès au marché pendant les deux premières semaines. Les seules sources potentielles de liquidité supplémentaire sont la mobilisation d'actifs auprès des banques centrales, puis les gaps à des horizons plus longs, jusqu'à un an, intègrent des hypothèses variables de renouvellement des tombées des actifs et des passifs correspondant à un scénario de crise de liquidité. Ces gaps de liquidité sont calculés sur les cinq centres de liquidité de la banque qui représentent l'essentiel du bilan consolidé, les autres entités de Crédit Agricole CIB étant prises en compte via les intragroupes ;
- parallèlement, Crédit Agricole CIB dispose d'outils de mesure qui simulent sur un horizon de trois mois l'impact d'une crise de rating sévère de la banque (les ratings courts deviennent A2/P2 à la fin du deuxième mois) grâce aux Contingency Funding Plan produits mensuellement dans les centres de liquidité de New York, Tokyo, Londres et Hong Kong et grâce aux stress tests produits et analysés à Paris. Le calcul des gaps de liquidité de la trésorerie se fait sur le même périmètre que le Contingency Funding Plan, ce qui permet d'obtenir quotidiennement un calcul pro-forma de ce dernier ;
- Crédit Agricole CIB tient compte également de l'impossibilité de considérer comme totalement fongibles la totalité des devises dans lesquelles la banque est active. En effet, les régulateurs nationaux auront tendance à freiner les transferts internationaux « perdants » en cash de façon à préserver le plus possible la situation de liquidité de leur système financier national. De ce fait, des simulations spécifiques sont effectuées pour l'USD dont l'impact sur le bilan est significatif. A ce titre, la trésorerie calcule des gaps de liquidité de 1 à 15 jours en USD et Crédit Agricole CIB USA met en œuvre un scénario de stress spécifique sur l'USD dans le cadre de la simulation effectuée à horizon d'un mois d'une fermeture complète du marché de l'USD.

▲ Mesure du risque de liquidité à moyen et long terme

Le risque à moyen et long terme se mesure par le calcul de l'impasse de transformation de la Banque à un et à cinq ans.

Celle-ci est la différence entre les emplois longs résultant des concours bancaires, des titres détenus et des immobilisations d'une part, et les ressources financières disponibles à long terme d'autre part. Le calcul de l'impasse de transformation s'effectue en appliquant différentes conventions d'écoulement aux actifs et passifs sans maturité contractuelle et en tenant compte des engagements de financement contingents accordés par la Banque. Par exception, des conventions d'écoulement sont également appliquées aux dépôts à vue et à terme de la banque privée.

L'impasse de transformation à un an doit rester en deçà d'une limite fixée en tenant compte de la pression exercée sur les marchés court terme par les opérations de la trésorerie. Des jeux de limites spécifiques sont appliqués aux éléments les plus sensibles de l'activité de Crédit Agricole CIB.

Cette approche est désormais complétée par la mise en place d'une limite du montant des financements court terme que la banque peut utiliser pour financer son bilan, dans le cadre d'une approche commune du Groupe Crédit Agricole S.A..

Cette méthodologie vise à garantir une situation de liquidité excédentaire à l'horizon d'un an dans un contexte de marché stressé et résulte de l'application des principes suivants :

- la trésorerie parviendra toujours à maintenir un montant minimum de financement court en provenance de ses sources habituelles ;
- l'excédent doit être couvert par les flux nets de cash entrants dans l'année glissante suivante, calculés sur la base des tombées des actifs et des passifs auxquelles est appliqué un set d'hypothèses de renouvellement ;
- les hypothèses de renouvellement des actifs et passifs ainsi que la part stable des ressources court terme peuvent varier selon les entités du Groupe Crédit Agricole S.A..

Cette méthodologie est cohérente avec le calcul de l'impasse de transformation à plus d'un an. Elle analyse de façon plus précise la pression exercée par la trésorerie sur les marchés du court terme. Effectuée à partir des mêmes outils informatiques que ceux utilisés pour le calcul des gaps de liquidité, la vérification du respect de la limite des financements à court terme est effectuée quotidiennement.

Par ailleurs, l'appréciation du risque de liquidité à moyen et long terme a été affinée par la validation et l'application de nouvelles conventions d'écoulement spécifiques à certains métiers (négoce, crédits export notamment). De plus, la Banque procède aux calculs d'indicateurs de risque de liquidité MLT pour les devises jugées significatives.

Expositions

▲ Coefficient de liquidité

L'arrêté ministériel du 5 mai 2009 a fait évoluer le calcul du coefficient de liquidité dans sa définition d'une approche standard. Crédit Agricole CIB est assujéti à cette approche à partir du 30 juin 2010 jusqu'à l'homologation du système de gestion et d'encadrement de la liquidité du Groupe Crédit Agricole entraînant le passage en approche avancée.

Le coefficient de liquidité correspond au rapport entre les disponibilités et concours dont l'échéance est à court terme, d'une part,

et les exigibilités à court terme, d'autre part. Il est calculé mensuellement, le seuil minimal étant de 100 %. Il intègre les fonds propres prudentiels et est calculé sur base sociale.

Pour rappel, au 31 décembre 2011, le coefficient de liquidité de Crédit Agricole CIB s'élevait à 114%.

▲ Emissions

Financement à court terme

Outre les sources classiques de liquidité à court terme, Crédit Agricole CIB met en œuvre une politique active de diversification de ses sources de financement. Elle s'est traduite notamment par la mise en place d'un programme d'émissions structurées spécifique au marché US, d'un programme d'émission de commercial paper domestique au Japon et la mise en place d'un programme de CDs basé à Londres et destiné à être vendu en Asie.

Financement à moyen et long terme

Les ressources de liquidité longue de Crédit Agricole CIB proviennent des dépôts de la clientèle, d'emprunts interbancaires et d'émissions de titres de créance sous diverses formes (Certificats de dépôt, BMTN, EMTN). A noter que du fait de la persistance de la crise de liquidité survenue en août 2007, Crédit Agricole CIB a intensifié l'émission de produits à options de liquidité (EMTN callables ou putables à l'initiative de l'investisseur).

Crédit Agricole CIB utilise largement ses programmes d'Euro Médium Term Notes (EMTN) : au 30 juin 2012, les montants émis dans le cadre de programme EMTN représentent environ 22 milliards d'euros en droit anglais et 8 milliards d'euros en droit français.

Sauf exception, les émissions effectuées sous ces programmes pour les besoins de la clientèle internationale et domestique de Crédit Agricole CIB sont dites « structurées » c'est-à-dire que le coupon payé et/ou le montant remboursé à l'échéance comporte une composante indexée sur un ou plusieurs indices de marché (action, taux d'intérêt, change ou matière première). De même, certaines émissions sont dites « Crédit Linked Notes » c'est-à-dire que le remboursement est minoré en cas de défaut d'un tiers défini contractuellement lors de l'émission.

▲ Evolutions récentes

Les difficultés rencontrées dans le refinancement de leur dette par certains états de la zone euro et l'accélération de la crise financière ont entraîné l'apparition de tensions nouvelles sur les marchés du refinancement à partir du milieu d'année 2011. Ainsi, sur cette période, Crédit Agricole CIB comme l'ensemble des établissements financiers, a subi les conséquences de la nette hausse des spreads long terme sur ses émissions, une baisse des volumes disponibles notamment sur les échéances court terme et un renchérissement des ressources en dollars.

Depuis le mois de mai 2011, Crédit Agricole CIB a dû faire face à une combinaison d'événements qui ont fait surgir des conditions de marché de la liquidité plus tendues que celles connues lors de la période post-Lehman en 2008. Crédit Agricole CIB en coordination avec Crédit Agricole S.A. ont décidé de mettre

en oeuvre dès le début du mois de juillet une série de mesures destinées à sécuriser sa position de liquidité et à anticiper une dégradation des conditions de marché notamment :

- des actions destinées à sécuriser le bilan de liquidité en limitant l'impact sur l'activité clientèle (réduction des positions de l'activité de marché Global Equity Derivatives, réaménagement des portefeuilles de la Trésorerie) ;
- l'adoption de mesures plus contraignantes ayant un impact stratégique ou commercial (objectifs de réduction des consommations de liquidité fixés pour chaque métier de Crédit Agricole CIB, mise en oeuvre d'un programme de cessions de loans) et la fixation d'objectifs de réduction supplémentaire pour

certaines métiers et des contraintes d'encours imposées aux activités de titrisation.

Depuis l'automne, ces mesures entrent dans le cadre plus large du plan d'adaptation du groupe Crédit Agricole S.A.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB en concertation avec le groupe Crédit Agricole S.A. analyse les impacts en liquidité des évolutions réglementaires à venir : Liquidity Coverage Ratio (LCR) et Net Stable Funding Ratio (NSFR).

Risques de change

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes et de leurs couvertures.

Risques de change structurels

Le risque de change structurel du Groupe résulte de ses investissements durables dans des actifs en devises étrangères, essentiellement les fonds propres de ses entités opérationnelles à l'étranger, qu'ils trouvent leur origine dans des acquisitions, des transferts de fonds à partir du Siège ou une capitalisation de résultats locaux.

La politique du Groupe consiste le plus souvent à emprunter la devise d'investissement afin d'immuniser patrimoniallement l'investissement réalisé contre le risque de change. Les emprunts sont alors documentés en tant qu'instrument de couverture de l'investissement. Dans certains cas, et notamment pour les devises peu liquides, l'investissement donne lieu à achat de la devise concernée ; des couvertures du risque de change par des opérations à terme sont alors si possible mises en place. En outre, le Groupe couvre par instruments dérivés de change une grande partie des expositions issues des résultats conservés par ses filiales étrangères dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Les principales positions de change structurelles brutes du groupe sont libellées en dollar américain, en devises liées à ce dernier – devises de pays du Moyen-Orient ainsi que certaines devises asiatiques pour l'essentiel – en livre sterling et en franc suisse.

Globalement, la politique de gestion des positions de change structurelles du Groupe a deux objectifs principaux :

- prudentiel, pour immuniser le ratio de solvabilité du Groupe contre les fluctuations de change ; dans cette optique, les positions de change structurelles non couvertes seront dimensionnées aux niveaux équilibrant la part des devises concernées dans les encours pondérés qui n'est pas couverte par d'autres types de fonds propres dans la même devise ;

- patrimonial, pour diminuer le risque de perte de valeur des actifs considérés.

Les actions de couverture du risque de change structurel sont gérées de manière centralisée et mises en place sur décisions du Comité Actif-Passif de la Banque.

Les positions de change structurelles de Crédit Agricole CIB sont en outre intégrées dans celles du groupe Crédit Agricole S.A., présentées cinq fois par an à son Comité Actif Passif, présidé par le Directeur général de Crédit Agricole S.A..

Risques de change opérationnels

La Banque est en outre exposée à des positions de change opérationnelles sur ses produits ou charges en devises étrangères, constatées tant au Siège que dans ses implantations de l'étranger.

La politique générale du Groupe est de limiter au maximum ses positions de change opérationnelles nettes, en procédant à leur couverture sur base mensuelle, sauf exception sans couvrir à l'avance des résultats non encore réalisés sauf si leur degré de probabilité est fort et le risque de variation élevé.

Les règles et délégations applicables pour la gestion des positions opérationnelles sont mises en place sur décisions du Comité Actif-Passif.

Couverture des risques de taux et change

Dans le cadre de la gestion de ses risques financiers, Crédit Agricole CIB a notamment recours à des instruments (swaps de taux d'intérêt et opérations de change) pour lesquels une relation de couverture est établie au regard de l'intention de gestion poursuivie.

Couverture de juste valeur

L'objectif est de protéger la valeur patrimoniale des actifs/passifs financiers à taux fixe sensible à la variation des taux d'intérêt, par adossement à des instruments également à taux fixe. Lorsque cet adossement est réalisé au moyen de dérivés (swaps), ceux-ci sont qualifiés de dérivés de couverture de juste valeur (fair value hedge).

Les couvertures effectuées à ce titre par la Gestion actif-passif portent sur les encours de dépôts clientèle non rémunérés de la banque privée, lesquels sont analysés comme des passifs financiers à taux fixe.

Couverture de flux de trésorerie

Le second objectif est de protéger la marge d'intérêt de sorte que les flux d'intérêt générés par des actifs à taux variables financés par des passifs à taux fixe (fonds de roulement notamment) ne soient pas affectés par la fixation dans le futur des taux attachés à ces éléments.

Lorsque la neutralisation ainsi visée est réalisée au moyen de dérivés (swaps), ceux-ci sont qualifiés de dérivés de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge).

En application d'IFRS 7, les montants d'intérêts futurs attachés aux éléments de bilan faisant l'objet d'une couverture de flux de trésorerie sont présentés ci-dessous selon leurs périodes d'échéance.

30.06.2012				
<i>en millions d'euros</i>	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Flux de trésorerie couverts (à recevoir)	45	325	238	608
Flux de trésorerie couverts (à payer)	(1)	(2)	0	(3)

▷ Documentation sous IFRS des couvertures de juste valeur et de flux de trésorerie

S'agissant des macro-couvertures gérées par la Gestion actif-passif, les relations de couverture sont documentées dès l'origine et vérifiées trimestriellement par la réalisation de tests prospectifs et rétrospectifs.

A cette fin, les éléments couverts sont échéancés par bandes de maturité en utilisant les caractéristiques des contrats ou, pour les postes sans échéances contractuelles - dépôts à vue par exemple - des modèles d'écoulement s'appuyant sur des comportements historiques établis par produit ; la comparaison de cet échéancier avec celui des instruments dérivés permet de vérifier l'efficacité de la couverture.

Couverture de l'investissement net en devise

Pour la gestion du risque de change structurel, les instruments utilisés sont classés dans la catégorie des couvertures d'investissement net en devises (net investment hedge). L'efficacité de ces couvertures est documentée trimestriellement.

→ RISQUES OPÉRATIONNELS

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système

inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe qui n'est pas lié à un risque de crédit, de marchés ou de liquidité.

Gestion des risques opérationnels

Le suivi du dispositif est placé sous la responsabilité de la Direction Risk and Permanent Control et est supervisé par la Direction Générale au travers du volet risque opérationnel du comité de Contrôle interne de Crédit Agricole CIB.

La gestion du risque opérationnel repose tout particulièrement sur un réseau de contrôleurs permanents, assurant également les fonctions de managers des risques opérationnels, couvrant l'ensemble des filiales et des métiers du Groupe, et supervisés par la Direction Risk and Permanent Control.

Le suivi du dispositif est exercé dans le cadre des Comités de Contrôle interne relevant de la compétence de la direction de chaque entité et auxquels sont confiées les fonctions de contrôle du Siège.

Identification et évaluation qualitative des risques

Conformément aux principes en vigueur au sein du groupe Crédit Agricole S.A., la Direction Risk and Permanent Control de Crédit Agricole CIB a mis en œuvre un dispositif qualitatif et quantitatif d'identification, d'évaluation, de prévention et de surveillance des risques opérationnels en adéquation avec la réforme Bâle II.

Le processus de cartographie des risques opérationnels s'applique à toutes les entités du groupe. Ces cartographies permettent la surveillance des processus les plus sensibles, la définition de plan d'actions et l'élaboration des plans de contrôles. Elles font l'objet d'une mise à jour annuelle.

Collecte des pertes opérationnelles et remontée des incidents significatifs

Une procédure unifiée de collecte des pertes et de remontée des incidents significatifs a été instaurée sur l'ensemble du périmètre. Les données nécessaires à l'alimentation du modèle interne de calcul de l'allocation des fonds propres économiques (en conformité avec la méthode avancée Bâle II) sont consolidées dans une base unique qui permet de disposer d'un historique de cinq années.

Calcul et allocation des fonds propres économiques

Le calcul des charges en fonds propres est réalisé annuellement au niveau de Crédit Agricole CIB en se fondant sur l'historique des pertes, complété par des scénarios de risques. Il fait ensuite l'objet d'une allocation par lignes de métier de Crédit Agricole CIB Paris et entités.

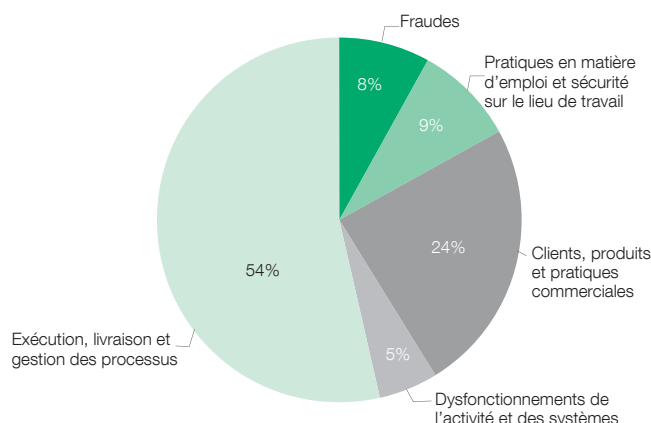
Le calcul de l'exigence en fonds propres se fait en appliquant le modèle interne AMA (Advanced Measurement Approach) du groupe Crédit Agricole sur le périmètre Crédit Agricole CIB, modèle validé fin 2007 par la Commission Bancaire.

Production d'un tableau de bord

La Direction Risk and Permanent Control produit trimestriellement un tableau de bord des risques opérationnels qui met en lumière les faits marquants et l'évolution du coût de ces risques. Ces tableaux de bord reprennent les principales sources de risques (litiges avec la clientèle, gestion des processus relatifs aux opérations de marchés) qui permettent de déterminer les plans d'actions préventives ou correctives.

Données quantitatives

Le graphique ci-dessous fournit la répartition des pertes opérationnelles par nature sur la base des impacts en euros sur les résultats financiers pour la période 2009/1^{er} semestre 2012.



→ RISQUES JURIDIQUES

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole CIB et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans la partie «Facteurs de risques et Pilier 3» du document de référence pour l'exercice 2011 déposé auprès de l'AMF le 16 mars 2012 sous le numéro D.12-0166.

Deux dossiers nouveaux sont à noter depuis le 1^{er} janvier 2012 :

- Intesa Sanpaolo S.p.A (« Intesa ») a assigné, le 9 avril 2012, devant la Cour fédérale de New York, Crédit Agricole CIB, Crédit Agricole Securities (U.S.A), plusieurs sociétés du groupe Magnetar ainsi que The Putnam Advisory Company LLC, à propos d'un CDO structuré par Crédit Agricole CIB, dénommé Pxyis ABS CDO 2006-1.

Intesa, ayant été amenée à conclure avec Crédit Agricole CIB un Credit Default Swap d'un montant notionnel de 180 millions de dollars américains sur la tranche super senior du CDO, estime avoir subi un préjudice du fait de la structuration du CDO et demande des dommages-intérêts pour 180 millions de dollars américains, plus les intérêts sur cette somme ainsi que des dommages-intérêts compensatoires et punitifs, des remboursements de frais et honoraires, ces montants n'étant pas chiffrés à ce jour.

- Crédit Agricole CIB ainsi que sa maison-mère Crédit Agricole S.A., en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant la détermination de certains taux LIBOR (London Interbank Offered Rates) et du taux EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) et des opérations liées à ces taux. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à ce jour. Crédit Agricole coopère avec ces autorités.

Les risques juridiques en cours au 30 juin 2012 susceptibles d'avoir une influence négative sur le patrimoine du Groupe ont fait l'objet de provisions adéquates tenant compte des informations dont dispose la Direction générale.

A ce jour, à la connaissance de Crédit Agricole CIB, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe Crédit Agricole CIB.

→ RISQUES DE NON-CONFORMITÉ

Le risque de non-conformité concerne le non respect des dispositions législatives et réglementaires et des règles internes et externes applicables aux activités de Crédit Agricole CIB en

matière bancaire et financière, pouvant entraîner des sanctions pénales, des sanctions des régulateurs, des contentieux avec les clients et plus largement un risque de réputation.

Gestion du risque de non-conformité

La ligne métier Conformité veille au respect des dispositions ci-dessus et vise à renforcer la confiance des parties prenantes (clients, personnel, investisseurs, régulateurs, fournisseurs) à l'égard de ces règles et de leur mise en œuvre. Ses missions sont doubles :

- protéger le groupe Crédit Agricole CIB contre tout agissement externe potentiellement néfaste ou illicite. Il s'agit notamment de lutte contre la fraude et de la mission de sécurité financière (prévention du blanchiment des capitaux, lutte contre le financement du terrorisme, gestion du gel des avoirs et des embargos, connaissance des clients) ;
- veiller aux intérêts de ses clients et à sa réputation sur les marchés en œuvrant contre les violations des règles de déontologie interne (délit d'initié, fraude interne, conflit d'intérêt, défaut de conseil, etc. ...).

La ligne métier Conformité s'assure par ailleurs de l'efficacité des dispositifs en place. Pour cela, elle :

- traduit les lois et règlements dans les procédures et manuels de Conformité ;
- assure la formation à la conformité des collaborateurs ;
- donne un avis sur les opérations pour lesquelles elle est sollicitée ;
- contrôle le bon fonctionnement du dispositif.

Indicateurs de risques

L'analyse et le suivi du risque de non-conformité reposent sur un dispositif structuré constitué notamment :

- du dispositif de gouvernance mis en place en matière de conformité ;
- de la cartographie des risques qui permet d'identifier et de coter les risques de non-conformité du Groupe ;
- des reportings qui permettent d'évaluer le dispositif de conformité mondial ;
- des outils utilisés en matière de sécurité financière conçus pour signaler et traiter toute alerte ;
- des outils de surveillance des opérations sensibles ou complexes, ou des opérations de marché spécifiques.

Perspectives du 2nd semestre 2012

Les décisions prises lors du sommet européen de fin juin ont ouvert la voie à une nouvelle action de la BCE. Ainsi, le 5 juillet, elle a procédé à une baisse supplémentaire de ses taux directeurs - à 0,75 % pour le Refi et à zéro pour la facilité de dépôts -, et à un élargissement des critères d'éligibilité des collatéraux, ce afin d'assurer coûte que coûte le refinancement des banques exclues du marché de gros de la liquidité.

A chaque fois qu'une brèche se renferme, une autre s'entrouvre. Alors que le risque bancaire espagnol paraît avoir été circonscrit, les investisseurs s'inquiètent désormais de la soutenabilité des finances publiques espagnoles, en particulier de celles des régions autonomes qui n'ont d'autres choix que d'appeler à l'aide l'État central pour satisfaire leurs engagements financiers. Viennent alors des doutes sur la capacité des pare-feu européens, compte tenu de leur taille limitée, à faire face au défi du renflouement d'un ou de plusieurs états de la zone euro. Cette crainte s'est vue relayée par Moody's qui a décidé fin juillet de mettre sous surveillance négative la note souveraine des États créanciers de l'Europe, dont l'Allemagne.

La BCE est, à ce jour, la seule institution ayant des munitions suffisantes pour barrer la route à la contagion. Elle devrait à court terme se montrer plus flexible, en acceptant de réactiver son programme de rachat d'actifs (SMP), et/ou en optant pour une nouvelle opération à long terme (LTRO), pour stabiliser les anticipations de marchés et assouplir des conditions financières globales. Nos prévisions tablent dans tous les cas sur une dernière baisse de taux en septembre.

Les données d'activité qui se sont égrenées au cours de l'été brossent un tableau conjoncturel morose. Le PIB de la zone euro a reculé de 0,2% au deuxième trimestre, avec un écart persistant entre les pays du Centre, qui font du quasi sur-place (Allemagne : + 0,3 % ; France : 0,0 %) et ceux du Sud, qui n'arrivent pas à s'extraire de récession (Espagne : - 0,4 % ; Italie : - 0,7 % ; Portugal : - 1,2 %). Les données d'enquêtes restent mal orientées avec une reprise en zone euro qui s'annonce laborieuse, toujours bridée par l'austérité budgétaire. Aux États-Unis, les indicateurs récents pointent en direction d'un affaiblissement de la conjoncture. Se pose ainsi avec acuité la question de l'assainissement des finances publiques du pays, un défi auquel devra s'atteler le nouveau président élu en novembre. Afin d'accommoder le cycle, la Fed pourrait décider dès septembre de pratiquer une nouvelle politique d'assouplissement quantitatif (QE3).

Cette politique très accommodante devrait freiner la hausse du dollar avec une cible de 1,26 dollar contre 1 euro en fin d'année. L'entrée en vigueur du MES, des actions énergiques de la part de la BCE, l'application progressive des accords du sommet

européen de fin juin et des avancées en direction d'une plus grande intégration européenne (bancaire d'abord, budgétaire et politique ensuite) sont susceptibles d'apaiser les marchés. Le retour, même timide, de l'appétit pour le risque devrait se traduire par une remontée tendancielle des rendements obligataires des meilleures signatures souveraines (1,75% pour le Bund allemand en décembre) et par le graduel dégonflement des primes de risque des États à finances fragiles.

Pour Crédit Agricole CIB

Les résultats de Crédit Agricole CIB au premier semestre sont en ligne avec les objectifs définis dans le plan d'adaptation en décembre 2011. Si les résultats du premier trimestre ont été particulièrement bons, il est important de constater que la banque de financement et les activités de marché ont aussi fait preuve d'une bonne résistance au deuxième trimestre, malgré des conditions de marché plus difficiles.

Nous avons mis à profit les premiers mois de l'année pour prendre de l'avance sur notre plan d'adaptation, tant du point de vue de la baisse de liquidité que des emplois pondérés, avec une réduction de près de 30 milliards d'euros des RWA pesant sur nos activités en extinction.

Cette avance nous permet d'aborder le second semestre dans de bonnes conditions.

Sur la banque de financement, nous accélérerons la mise en œuvre de notre modèle de distribution par de nouveaux partenariats et une tarification interne incitant à l'allègement du bilan, afin de limiter la consommation de liquidité tout en augmentant la productivité de notre bilan.

Sur les activités de marché, nous préparerons activement le passage à Bâle III afin de tenir les objectifs du plan.

Enfin, sur les courtiers, le second semestre verra la conclusion des projets de cession initiés sur CLSA et Crédit Agricole Cheuvreux.

Au total, nous devrions être en mesure en fin d'année de démontrer que Crédit Agricole CIB a résolument adopté son nouveau modèle.

2

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2012

examinés par le Conseil d'administration en date du 22 août 2012

Cadre général	34
▲ Présentation juridique de Crédit Agricole CIB	34
Etats financiers consolidés	35
▲ Compte de résultat	35
▲ Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	36
▲ Bilan actif	37
▲ Bilan passif.....	37
▲ Tableau de variation des capitaux propres	38
▲ Tableau des flux de trésorerie.....	40
Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés	42
▲ Note 1 : Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées.....	42
▲ Note 2 : Informations significatives du semestre	44
▲ Note 3 : Notes relatives au compte de résultat.....	46
▲ Note 4 : Informations sectorielles.....	52
▲ Note 5 : Notes relatives au bilan	54
▲ Note 6 : Engagements de financement et de garantie	65
▲ Note 7 : Reclassements d'instruments financiers.....	66
▲ Note 8 : Juste valeur des instruments financiers.....	68
▲ Note 9 : Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.....	71
▲ Note 10 : Périmètre de consolidation au 30 juin 2012	72
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	75

Des informations requises par la norme IFRS 7 figurent dans le rapport d'activité (pages 20 à 23) et font partie intégrante des comptes.

Les comptes consolidés sont constitués du cadre général, des états financiers consolidés et des notes annexes aux états financiers.

Cadre général

→ PRÉSENTATION JURIDIQUE DE CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK

Dénomination sociale : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.

Noms commerciaux : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank - Crédit Agricole CIB - CACIB

Adresse du siège social de la société :

9, quai du Président Paul Doumer
92920 Paris La Défense Cedex - France.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 304 187 701.

Code NAF : 6419 Z (APE)

Forme juridique :

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank est une société anonyme de droit français (à Conseil d'administration) régie par les dispositions législatives et réglementaires applicables aux établissements de crédit et aux sociétés anonymes ainsi que par ses statuts.

Capital social :

EUR 7.254.575.271

États financiers consolidés

→ COMPTE DE RÉSULTAT

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Intérêts et produits assimilés	3.1	3 049	5 735	2 691
Intérêts et charges assimilées	3.1	(1 977)	(3 608)	(1 677)
Commissions (produits)	3.2	1 627	3 961	1 859
Commissions (charges)	3.2	(861)	(1 708)	(714)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	1 031	1 782	1 022
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	(65)	(212)	55
Produits des autres activités	3.5	39	66	37
Charges des autres activités	3.5	(57)	(130)	(63)
PRODUIT NET BANCAIRE		2 786	5 886	3 210
Charges générales d'exploitation	3.6	(1 885)	(3 999)	(1 916)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3.7	(67)	(153)	(72)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		834	1 734	1 222
Coût du risque	3.8	(213)	(507)	(214)
RESULTAT D'EXPLOITATION		621	1 227	1 008
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		80	133	69
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	16	2	(6)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3	(132)	(295)	
RESULTAT AVANT IMPÔT		585	1 067	1 071
Impôts sur les bénéfices		(203)	(387)	(356)
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		382	680	715
Intérêts minoritaires		(7)	(2)	1
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		389	682	714
Résultat par action (en euros)	5.10	1,54	2,87	3,00
Résultat dilué par action (en euros)	5.10	1,54	2,87	3,00

→ RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Résultat net part du groupe		389	682	714
Gains et pertes sur écarts de conversion		76	139	(87)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		49	(3)	(8)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		58	149	(34)
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(50)	(40)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		133	245	(129)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence ⁽¹⁾		54	54	(63)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.10	187	299	(192)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe		576	981	522
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		5	46	(38)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		581	1 027	484

⁽¹⁾ La «QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence» est incluse dans les réserves consolidées de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2011.

Les montants sont présentés nets d'impôts.

→ BILAN ACTIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30.06.2012	31.12.2011
Caisse, banques centrales		17 921	21 867
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 - 5.5	499 946	462 043
Instruments dérivés de couverture		1 678	1 639
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	17 739	14 264
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4 - 5.5	84 611	79 570
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	173 015	168 216
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		76	23
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Actifs d'impôts courants et différés		1 937	2 710
Comptes de régularisation et actifs divers		88 150	71 917
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation aux bénéficiaires différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence		1 392	1 263
Immeubles de placement			2
Immobilisations corporelles	5.8	722	703
Immobilisations incorporelles	5.8	179	171
Ecarts d'acquisition	2.3	1 485	1 616
TOTAL DE L'ACTIF		888 851	826 004

→ BILAN PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30.06.2012	31.12.2011
Banques centrales		401	81
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	509 745	466 678
Instruments dérivés de couverture		1 351	1 602
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	90 140	86 894
Dettes envers la clientèle	5.6	163 829	157 613
Dettes représentées par un titre	5.7	20 087	25 036
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		73	13
Passifs d'impôts courants et différés		534	514
Comptes de régularisation et passifs divers		78 414	61 888
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance		10	7
Provisions	5.9	1 358	1 369
Dettes subordonnées	5.7	6 295	8 183
Total dettes		872 237	809 878
Capitaux propres			
Capitaux propres part du Groupe		16 058	15 567
Capital et réserves liées		8 160	7 513
Réserves consolidées		6 585	6 635
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		924	737
Résultat de l'exercice		389	682
Intérêts minoritaires		556	559
Total Capitaux propres		16 614	16 126
TOTAL DU PASSIF		888 851	826 004

→ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Élimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	6 056	8 112		14 168	438		14 606	704	15 310
Augmentation de capital ⁽¹⁾	719	236		955			955		955
Dividendes versés au 1 ^{er} semestre 2011		(955)		(955)			(955)	(19)	(974)
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux paiements en actions									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	719	(719)						(19)	(19)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(129)		(129)	(39)	(168)
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence		(63)		(63)			(63)		(63)
Résultat du 1 ^{er} semestre 2011						714	714	1	715
Autres variations									
Capitaux propres au 30 juin 2011	6 775	7 330		14 105	309	714	15 128	647	15 775
Augmentation de capital								(5)	(5)
Dividendes versés au 2 nd semestre 2011								(10)	(10)
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux paiements en actions									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires								(15)	(15)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					374		374	87	461
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence		63		63	54		117		117
Résultat du 2 nd semestre 2011						(32)	(32)	(3)	(35)
Autres variations		(20)		(20)			(20)	(157)	(177)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	6 775	7 373		14 148	737	682	15 567	559	16 126
Affectation du résultat 2011		682		682		(682)			

<i>en millions d'euros</i>	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Élimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2012	6 775	8 055		14 830	737		15 567	559	16 126
Augmentation de capital ⁽²⁾	480	168		648			648	8	656
Dividendes au 1 ^{er} semestre 2012		(647)		(647)			(647)	(16)	(663)
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux paiements en actions									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	480	(479)		1			1	(8)	(7)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					133		133	12	145
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence					54		54		54
Résultat du 1 ^{er} semestre 2012						389	389	(7)	382
Autres variations ⁽³⁾		(86)		(86)			(86)		(86)
Capitaux propres au 30 juin 2012	7 255	7 490		14 745	924	389	16 058	556	16 614

⁽¹⁾ Crédit Agricole CIB a procédé au cours du 2^{ème} trimestre 2011 à une augmentation de capital pour un montant de 955 millions d'euros dont une prime d'émission de 236 millions d'euros.

⁽²⁾ Crédit Agricole CIB a procédé au cours du 2^{ème} trimestre 2012 à une augmentation de capital pour un montant de 648 millions d'euros dont une prime d'émission de 168 millions d'euros.

⁽³⁾ Correspond aux apports des entités de la Banque Privée (BGPI, GPI et SCI La Baume) retenus pour leur valeur comptable dans le cadre d'un regroupement sous contrôle commun.

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats des exercices antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation.

Les montants sortis des capitaux propres par transfert en compte de résultat et relatifs à des couvertures de flux de trésorerie sont positionnés en Produit Net Bancaire.

→ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Crédit Agricole CIB. Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations

corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans le portefeuille «actifs financiers disponibles à la vente» sont compris dans ce compartiment.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

<i>en millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011	31.12.2011
Résultat avant impôt	585	1 071	1 067
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	67	72	153
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	132		294
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	149	168	711
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(80)	(69)	(133)
Résultat net des activités d'investissement	(12)	8	51
Résultat net des activités de financement	155	132	296
Autres mouvements ⁽³⁾	(632)	144	1 026
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	(221)	455	2 398
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(5 397)	(14 618)	10 300
Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 845	(4 657)	(1 725)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(2 896)	22 642	3 423
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(326)	(9 915)	(5 675)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		12	81
Impôts versés	595	1 204	1 042
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(6 179)	(5 332)	7 446
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	(5 815)	(3 806)	10 911
Flux liés aux participations ⁽⁴⁾	(184)	15	826
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(55)	(54)	(116)
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(239)	(39)	710
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ⁽⁵⁾	(11)	(15)	(33)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement ⁽⁶⁾	(2 115)	(213)	(934)
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	(2 126)	(228)	(967)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	327	(1 057)	588
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	(7 853)	(5 130)	11 242
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	31 250	20 008	20 008
Solde net des comptes de caisse et banques centrales ⁽¹⁾	21 783	18 638	18 638
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	9 467	1 370	1 370
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	23 397	14 878	31 250
Solde net des comptes de caisse et banques centrales ⁽¹⁾	17 519	19 030	21 783
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	5 878	(4 152)	9 467
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(7 853)	(5 130)	11 242

⁽¹⁾ Composé du solde net des postes «caisses et banques centrales», hors intérêts courus.

⁽²⁾ Composé du solde des postes «comptes ordinaires débiteurs sains» et «comptes et prêts au jour le jour sains» tels que détaillés en note 5.3 et des postes «comptes ordinaires créditeurs» et «comptes et emprunts au jour le jour» tels que détaillés en note 5.6. (hors intérêts courus).

⁽³⁾ Cette ligne recense notamment les gains et pertes de change latents pour - 418 millions d'euros.

⁽⁴⁾ Cette ligne reflète notamment les flux nets de trésorerie liés à l'acquisition des titres BGPI de CASA (décaissement au titre de l'acquisition pour - 211 millions d'euros et une trésorerie acquise par CACIB pour + 36 millions d'euros) et ceux liés à la cession de CACIB Ukraine à CASA (encaissement de la cession pour 70 millions d'euros et une trésorerie de CACIB cédée pour - 81 millions d'euros).

⁽⁵⁾ Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend les dividendes versés aux actionnaires minoritaires pour 16 millions d'euros et l'émission de nouvelles parts de capital de Alcor souscrite par les investisseurs externes (9 millions d'euros). Les principaux versements de dividendes concernent Crédit Foncier de Monaco, CACIB Preferred Funding LLC I et II.

⁽⁶⁾ Au cours du 1^{er} semestre 2012, il n'y a pas eu d'émission de dettes subordonnées ou d'emprunts obligataires. Cette ligne recense surtout un remboursement de la dette subordonnée à terme à CASA pour 1 890 millions d'euros, et les paiements d'intérêts associés.

Notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés

→ NOTE 1 : PRINCIPES ET MÉTHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISÉES

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2012 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis, en application du rè-

glement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IFRS 7, informations complémentaires à donner sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 UE n° 1205/2011	1 ^{er} janvier 2012

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas

retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} janvier 2013

Crédit Agricole CIB n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

En effet :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, la distinction recyclable/non recyclable.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (facultative dans la version actuelle d'IAS 19).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 de Crédit Agricole CIB et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de Crédit Agricole CIB sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

→ NOTE 2 : INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2012 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1 Événements significatifs de la période

▲ Plan d'adaptation du groupe Crédit Agricole CIB

Conformément aux objectifs annoncés le 14 décembre 2011 par le groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole CIB met en oeuvre activement son plan d'adaptation.

Dans la continuité des éléments communiqués en 2011, le premier semestre 2012 enregistre un impact global à ce titre de - 408 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

En effet, la cession de portefeuilles d'actifs en extinction entamée au quatrième trimestre 2011 s'est accélérée sur 2012 : la quasi-totalité du portefeuille de CDOs résidentiels US en trading et de RMBS US a été cédée pour un montant nominal de 5,9 milliards d'euros (1,1 milliard d'euros pour l'année 2011).

L'impact de ces cessions sur le résultat avant impôt s'élève à - 402 millions d'euros (-257 millions d'euros en résultat net part du Groupe).

Les cessions de prêts du portefeuille de la banque de financement se poursuivent sur 2012 pour un encours de 2,6 milliards d'euros (soit un total de 9 milliards d'euros depuis le lancement du plan d'adaptation), à un rythme un peu moins soutenu, mais dans des conditions qui restent satisfaisantes avec un impact sur le produit net bancaire du semestre de - 70 millions d'euros.

Le 29 mars 2012, Crédit Agricole CIB et CITICS ont annoncé un changement du périmètre de la transaction et de nouvelles négociations concernant CLSA avec deux conséquences immédiates :

- La reprise de la provision pour restructuration chez CA Cheuvreux à hauteur de 40 millions d'euros,
- La dépréciation à 100% du goodwill de CA Cheuvreux pour - 132 millions d'euros.

▲ Activité de corrélation

Le retournement des positions du portefeuille de corrélation s'est réalisé en février 2012 avec BlueMountain. Cette opération n'a pas entraîné d'impact significatif sur les comptes du premier semestre.

2.2 Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Aucune opération externe importante n'a eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2012.

2.3 Les écarts d'acquisition

en millions d'euros	31.12.2011 BRUT	31.12.2011 NET	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2012 BRUT	30.06.2012 NET
Banque de financement et d'investissement (hors courtiers)	644	589						644	589
Courtiers Actions	174	173		(1)	(132)	(1)		172	39
Courtiers, autres	664	370				1		665	371
Banque privée internationale	484	484				2		486	486
TOTAL	1 966	1 616	0	(1)	(132)	2	0	1 967	1 485

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an, fondés sur l'appréciation de la juste valeur ou de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ils sont rattachés.

- La juste valeur correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions normales de marché. Elle est déterminée sur la base des prix observés sur des transactions récentes pour des entités comparables ou bien sur la base de multiples selon les pratiques d'évaluation courantes du marché où se trouve l'unité (ex. pourcentage des encours d'actifs sous gestion).
- La détermination de la valeur d'utilité repose sur l'actualisation de l'estimation des flux futurs de l'UGT tels qu'ils résulteraient des plans à moyen terme. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- flux futurs estimés : données prévisionnelles entre 3 et 6 ans établies dans le cadre du plan d'adaptation du Groupe annoncé fin septembre 2011;
- allocation de fonds propres aux différents métiers : 7% des emplois pondérés pour les activités bancaires ;
- taux de croissance à l'infini : entre 2% et 3% ;
- taux d'actualisation : entre 10% et 13%.

Crédit Agricole CIB privilégie les méthodes fondées sur les valeurs d'utilité jugées être les plus représentatives selon les lignes de Métiers. En particulier, selon les méthodes suivantes :

- BFI : à partir des projections du plan à moyen terme des activités pérennes (hors courtiers) de la banque de financement et d'investissement ;
- Courtiers Actions : à partir des valorisations actuelles, telles que reflétées dans les processus en cours de structuration ;
- Autres Courtiers : en fonction d'analyses multicritères (projections de résultats anticipés, multiples et comparables obtenus de sources externes) ;
- Banque Privée : en fonction d'analyse multicritères (projections de résultats anticipés, pourcentage des encours sous gestion, autres indicateurs de gestion).

Ces tests ont conduit à l'enregistrement d'une charge de dépréciation au cours du 1^{er} semestre 2012 sur l'UGT Courtiers Actions de 132 millions d'euros.

Les tests de sensibilité effectués sur les écarts d'acquisition – Part du groupe de la BFI et Courtiers, Autres démontrent que :

- une variation de +/- 50 points de base des taux d'actualisation ne conduirait pas à une variation additionnelle de la charge de dépréciation enregistrée au 30 juin 2012.
- une variation de +/- 50 points de base du taux de croissance à l'infini ne conduirait pas à une variation additionnelle de la charge de dépréciation enregistrée au 30 juin 2012.
- une variation de - 100 points de base du niveau de fonds propres alloués aux UGT de la banque de financement et d'investissement (hors courtiers) conforterait par ailleurs les excédents constatés sur ces ensembles. A l'inverse, une variation de + 100 points de base du niveau de fonds propres conduirait à une charge de dépréciation complémentaire de l'ordre de 27% de la valeur nette des écarts d'acquisition.

2.4 Informations relatives aux parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Agricole CIB sont les sociétés du groupe Crédit Agricole S.A, les sociétés du groupe Crédit Agricole CIB intégrées globalement, en proportionnelle ou mises en équivalence, ainsi que les principaux dirigeants du Groupe.

L'information relative aux actions de préférence figure en note 5.10.

Relations avec le groupe Crédit Agricole S.A.

Les encours de bilan et hors bilan restituant les opérations réalisées entre le groupe Crédit Agricole CIB et le reste du groupe Crédit Agricole S.A. sont résumés dans le tableau ci-après :

Encours en millions d'euros	30.06.2012
ACTIF	
Comptes et prêts	25 192
Instruments dérivés de transaction	36 661
PASSIF	
Comptes et emprunts	30 190
Instruments dérivés de transaction	33 555
Dettes subordonnées	5 893
Actions de préférence	437
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	
Autres garanties données	791
Contregaranties reçues	3 840

Les encours de comptes et prêts traduisent les relations de trésorerie existant entre Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A.

L'encours des instruments dérivés de transaction est pour l'essentiel représentatif des opérations de couverture de risque de taux du groupe Crédit Agricole pour lesquelles Crédit Agricole CIB assure la relation avec le marché.

Relations entre les sociétés consolidées du groupe Crédit Agricole CIB

La liste des sociétés consolidées du groupe Crédit Agricole CIB est présentée en note 10.

Les transactions réalisées entre deux entités intégrées globalement sont totalement éliminées.

Les encours existants en fin de période entre les sociétés consolidées par intégration globale et les sociétés consolidées par intégration proportionnelle, ne sont éliminés qu'à hauteur de la part des tiers associés au groupe. Le solde non éliminé affecte les comptes consolidés de Crédit Agricole CIB. Au 30 juin 2012, les encours avec UBAF et Newedge non éliminés au bilan sont de :

- Prêts et créances sur les établissements de crédit : 565 millions d'euros
- Dettes envers les établissements de crédit : 702 millions d'euros

Les encours existants en fin de période entre les sociétés consolidées par intégration globale et les sociétés consolidées par mise en équivalence ne sont pas éliminés dans les comptes du groupe.

Au 30 juin 2012, les encours déclarés par CACIB Paris avec son partenaire BSF (banque Saudi Fransi) non éliminés au bilan et hors bilan sont de :

- Instruments dérivés de transaction à l'actif : 216 millions d'euros
- Instruments dérivés de transaction au passif : 211 millions d'euros
- Autres garanties reçues : 114 millions d'euros

→ NOTE 3 : NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Produits et charges d'intérêts

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Sur opérations avec les établissements de crédit ⁽¹⁾	550	1 145	553
Sur opérations avec la clientèle ⁽²⁾	2 061	3 743	1 750
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	197	483	235
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	220	312	131
Sur opérations de location-financement	21	52	22
Produits d'intérêts⁽³⁾	3 049	5 735	2 691
Sur opérations avec les établissements de crédit ⁽¹⁾	(560)	(925)	(438)
Sur opérations avec la clientèle ⁽²⁾	(524)	(998)	(436)
Sur dettes représentées par un titre	(395)	(937)	(483)
Sur dettes subordonnées	(155)	(295)	(132)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(326)	(408)	(172)
Sur opérations de location-financement	(15)	(40)	(16)
Autres intérêts et charges assimilées	(2)	(5)	
Charges d'intérêts⁽³⁾	(1 977)	(3 608)	(1 677)

⁽¹⁾ Les commissions sur engagements antérieurement rattachées aux Commissions sont reclassées au 30 juin 2012 dans les Produits et charges d'intérêts. Les produits de commissions sur engagements avec les établissements de crédit s'élèvent à 27 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 49 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 55 millions d'euros au 30 juin 2011. Les charges s'élèvent à -44 millions d'euros au 30 juin 2012 contre -95 millions d'euros au 31 décembre 2011 et -57 millions d'euros au 30 juin 2011.

Les montants détaillés ci-dessus pour les périodes du 31 décembre 2011 et 30 juin 2011 n'ont pas fait l'objet d'un proforma.

⁽²⁾ Les commissions sur engagements antérieurement rattachées aux Commissions sont reclassées au 30 juin 2012 dans les Produits et charges d'intérêts. Les produits de commissions sur engagements avec la clientèle s'élèvent à 340 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 691 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 322 millions d'euros au 30 juin 2011. Les charges s'élèvent à - 8 millions d'euros au 30 juin 2012 contre -18 millions d'euros au 31 décembre 2011 et - 7 millions d'euros au 30 juin 2011.

Les montants détaillés ci-dessus pour les périodes du 31 décembre 2011 et 30 juin 2011 n'ont pas fait l'objet d'un proforma.

⁽³⁾ Dont 1 million d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2012 contre 96 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 56 millions d'euros au 30 juin 2011.

3.2 Commissions nettes

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012			31.12.2011			30.06.2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	21	(9)	12	58	(36)	22	22	(15)	7
Sur opérations avec la clientèle	157	(47)	110	430	(78)	352	206	(40)	166
Sur opérations sur titres (y compris courtage)	392	(137)	255	1 291	(730)	561	569	(282)	287
Sur opérations de change	6	(6)		10	(9)	1	4	(4)	
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan (y compris courtage) ⁽¹⁾	704	(537)	167	1 575	(641)	934	827	(327)	500
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	220	(119)	101	385	(206)	179	190	(40)	150
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	127	(6)	121	212	(8)	204	41	(6)	35
Produits nets des commissions	1 627	(861)	766	3 961	(1 708)	2 253	1 859	(714)	1 145

⁽¹⁾ Les commissions sur engagements antérieurement rattachées aux Commissions sont reclassées au 30 juin 2012 dans les Produits et charges d'intérêts. Les produits de commissions sur engagements s'élèvent à 367 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 740 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 377 millions d'euros au 30 juin 2011. Les charges s'élèvent à -52 millions d'euros au 30 juin 2012 contre -113 millions d'euros au 31 décembre 2011 et -64 millions d'euros au 30 juin 2011. Les montants détaillés ci-dessus pour les périodes du 31 décembre 2011 et 30 juin 2011 n'ont pas fait l'objet d'un proforma.

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Dividendes reçus	126	340	281
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature ⁽¹⁾	378	1 982	1 631
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	(4)	(18)	(4)
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger) ⁽¹⁾	533	(521)	(887)
Résultat de la comptabilité de couverture	(2)	(1)	1
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 031	1 782	1 022

L'évolution du spread émetteur a un impact de + 225 millions d'euros sur le PNB au 30 juin 2012 à comparer à + 671 millions au 31 décembre 2011 et + 37 millions d'euros au 30 juin 2011 sur les émissions structurées évaluées à la juste valeur.

⁽¹⁾ Au 30 juin 2011, le résultat des performances swaps de CACIB UK était comptabilisé sur la ligne « Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature » pour + 513 millions d'euros et sur la ligne « Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger) » pour -513 millions d'euros.

Au 30 juin 2012, l'intégralité du résultat des performances swaps est comptabilisée en « Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger) ».

Profit net ou perte nette résultant de la comptabilité de couverture

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	199	(137)	62
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	137	(201)	(64)
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
Variations de juste valeur des éléments couverts	12	(9)	3
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	9	(12)	(3)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total résultat de la comptabilité de couverture	357	(359)	(2)

en millions d'euros	31.12.2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	212	(495)	(283)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	498	(216)	282
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
Variations de juste valeur des éléments couverts	29	(10)	19
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	10	(29)	(19)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
Total résultat de la comptabilité de couverture	749	(750)	(1)

en millions d'euros	30.06.2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	117	(228)	(111)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	228	(116)	112
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
Variations de juste valeur des éléments couverts	69	(43)	26
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	43	(69)	(26)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
Total résultat de la comptabilité de couverture	457	(456)	1

3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

en millions d'euros	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Dividendes reçus	28	52	37
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	45	17	24
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	(24)	(64)	(23)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur prêts et créances	(114)	(217)	17
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	(65)	(212)	55

⁽¹⁾ Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8.

3.5 Produits et charges nets des autres activités

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Autres produits nets de l'activité d'assurance	3	6	3
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	(3)	(2)	
Produits nets des immeubles de placement		1	
Autres produits (charges) nets	(18)	(69)	(29)
Produits (charges) des autres activités	(18)	(64)	(26)

3.6 Charges générales d'exploitation

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Charges de personnel	(1 252)	(2 745)	(1 323)
Impôts et taxes	(52)	(79)	(25)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(581)	(1 175)	(568)
Charges d'exploitation	(1 885)	(3 999)	(1 916)

Détail des charges de personnel

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Salaires et traitements ⁽¹⁾	(1 028)	(2 326)	(1 036)
Autres charges sociales	(195)	(346)	(252)
Intéressement et participation	(9)	(40)	(19)
Impôts et taxes sur rémunération	(20)	(33)	(16)
Total charges de personnel	(1 252)	(2 745)	(1 323)

⁽¹⁾ Dont charges relatives aux paiements à base d'actions pour 40,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 69,6 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 54 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Les charges relatives aux paiements à base d'actions comprennent notamment les charges liées à la rémunération variable différée versée à certaines catégories de salariés.

L'évaluation des engagements sociaux ne tient pas compte du décret 2012-847 concernant l'ouverture des droits à retraite à 60 ans adopté le 2 juillet 2012 et publié au journal officiel le 3 juillet 2012. Crédit Agricole CIB n'attend pas d'impact significatif de son application sur son résultat et sa situation nette.

3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Dotations aux amortissements	(72)	(148)	(73)
- immobilisations corporelles	(47)	(98)	(48)
- immobilisations incorporelles	(25)	(50)	(25)
Dotations aux dépréciations	5	(5)	1
- immobilisations corporelles			1
- immobilisations incorporelles	5	(5)	
Total	(67)	(153)	(72)

3.8 Coût du risque

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(208)	(636)	(319)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	(6)	(5)	(2)
Prêts et créances	(171)	(421)	(309)
Autres actifs	(2)	(8)	
Engagements par signature	(7)	(15)	(3)
Risques et charges	(22)	(187)	(5)
Reprises de provisions et de dépréciations	361	305	135
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	41	37	33
Prêts et créances ⁽²⁾	315	199	85
Autres actifs		15	1
Engagements par signature	1	8	5
Risques et charges	4	46	11
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	153	(331)	(184)
Plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	(34)	(32)	(31)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés ⁽¹⁾	(353)	(124)	(4)
Récupérations sur prêts et créances amortis	27	39	12
Autres pertes	(6)	(59)	(7)
Coût du risque	(213)	(507)	(214)

⁽¹⁾ Les pertes sur prêts et créances comprennent les moins-values de cession de CDO et RMBS pour - 325 millions d'euros.

⁽²⁾ Les reprises de provisions et de dépréciations sur prêts et créances comprennent la reprise nette de dépréciations collectives constatées sur les portefeuilles de CDO et RMBS pour 297 millions d'euros.

3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	1		
Plus-values de cession	2		
Moins-values de cession	(1)		
Titres de capitaux propres consolidés	15	2	(6)
Plus-values de cession	16	7	2
Moins-values de cession	(1)	(5)	(8)
Gains ou pertes sur autres actifs	16	2	(6)

3.10 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

en millions d'euros	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	
Variation de juste valeur		64	58		122
Transfert en compte de résultat		(15)			(15)
Variation de l'écart de conversion	76				76
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				(50)	(50)
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence	43	1	10		54
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1^{er} semestre 2012 (part du Groupe)	119	50	68	(50)	187
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1^{er} semestre 2012 (part minoritaire)	12	1	(1)		12
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1^{er} semestre 2012⁽¹⁾	131	51	67	(50)	199

Variation de juste valeur		(54)	149		95
Transfert en compte de résultat		51			51
Variation de l'écart de conversion	139				139
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				(40)	(40)
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence	44	(7)	17		54
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part du Groupe)	183	(10)	166	(40)	299
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part minoritaire)	46	(1)	2	1	48
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011⁽¹⁾	229	(11)	168	(39)	347

Variation de juste valeur		(7)	(34)		(41)
Transfert en compte de résultat		(1)			(1)
Variation de l'écart de conversion	(87)				(87)
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				-	-
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1^{er} semestre 2011 (part du Groupe)	(87)	(8)	(34)		(129)
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1^{er} semestre 2011 (part minoritaire)	(38)		(1)		(39)
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1^{er} semestre 2011⁽¹⁾	(125)	(8)	(35)		(168)

⁽¹⁾ Les données «Total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente» se décomposent comme suit :

en millions d'euros	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
Montant brut	80	(3)	(8)
Impôt	(29)	(8)	
Total net	51	(11)	(8)

→ NOTE 4 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Définition des secteurs d'activité

La définition des métiers de Crédit Agricole CIB est conforme à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A.

Présentation des pôles métiers

Le portefeuille d'activités s'articule autour de cinq pôles.

La banque de financement comprend les métiers de banque commerciale en France et à l'international et de financements structurés : financements de projets, financements aéronautiques, financements maritimes, financements d'acquisition, financements immobiliers, commerce international.

La banque de marchés et d'investissement réunit les activités de

marchés de capitaux (trésorerie, change, commodities, dérivés de taux, marchés de la dette et dérivés actions), celles de banque d'investissement (conseil en fusions & acquisitions et primaire actions) ainsi que les activités de courtage sur actions réalisées par CA Cheuvreux et CLSA et sur futures par Newedge.

Depuis la mise en œuvre du plan de recentrage en septembre 2008, les activités en extinction ont été isolées dans un pôle distinct. Il regroupe les dérivés exotiques actions, les activités de corrélation et les portefeuilles de CDO, CLO, ABS.

Ces trois pôles constituent la quasi-totalité du pôle Banque de Financement et d'Investissement de Crédit Agricole S.A..

Crédit Agricole CIB est également présent dans le domaine de la banque privée à l'international au travers de ses implantations en Suisse, au Luxembourg, à Monaco, en Espagne et au Brésil.

La gestion pour compte propre et divers reprend les éléments non opérationnels des métiers précédents.

Informations sectorielles par pôle d'activité

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

en millions d'euros	30.06.2012						
	Banque de Financement	Banque de Marchés et d'Investissement	Activités en extinction	Total Banque de Financement et d'Investissement	Banque Privée à l'international	Gestion pour compte propre & Divers	Total
Produit net bancaire	1 049	1 689	(298)	2 440	346		2 786
Charges d'exploitation	(463)	(1 177)	(50)	(1 690)	(261)	(1)	(1 952)
Résultat brut d'exploitation	586	512	(348)	750	85	(1)	834
Coût du risque	(111)	(20)	(78)	(209)	(4)		(213)
Résultat d'exploitation	475	492	(426)	541	81	(1)	621
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	80			80			80
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	11		12		4	16
Variations de valeur des écarts d'acquisition		(132)		(132)			(132)
Résultat avant impôt	556	371	(426)	501	81	3	585
Impôts sur les bénéfices	(158)	(183)	158	(183)	(15)	(5)	(203)
Résultat net de la période	398	188	(268)	318	66	(2)	382
Intérêts minoritaires	15	(3)		12	(5)		7
Résultat net part du Groupe	413	185	(268)	330	61	(2)	389

<i>en millions d'euros</i>	31.12.2011						
	Banque de Financement	Banque de Marchés et d'Investissement	Activités en extinction	Total Banque de Financement et d'Investissement	Banque Privée à l'international	Gestion pour compte propre & Divers	Total
Produit net bancaire	2 434	3 194	(314)	5 314	572		5 886
Charges de fonctionnement	(972)	(2 644)	(108)	(3 724)	(428)		(4 152)
Résultat brut d'exploitation	1 462	550	(422)	1 590	144		1 734
Coût du risque	(319)	(11)	(175)	(505)	(2)		(507)
Résultat d'exploitation	1 143	539	(597)	1 085	142		1 227
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	134	(1)		133			133
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2			2			2
Variations de valeur des écarts d'acquisition		(295)		(295)			(295)
Résultat avant impôt	1 279	243	(597)	925	142		1 067
Impôts sur les bénéfices	(412)	(150)	202	(360)	(25)	(2)	(387)
Résultat net de l'exercice	867	93	(395)	565	117	(2)	680
Intérêts minoritaires	14	(4)		10	(8)		2
Résultat net part du Groupe	881	89	(395)	575	109	(2)	682

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2011						
	Banque de Financement	Banque de Marchés et d'Investissement	Activités en extinction	Total Banque de Financement et d'Investissement	Banque Privée à l'international	Gestion pour compte propre & Divers	Total
Produit net bancaire	1 290	1 624	3	2 917	293		3 210
Charges d'exploitation	(451)	(1 276)	(50)	(1 777)	(211)		(1 988)
Résultat brut d'exploitation	839	348	(47)	1 140	82		1 222
Coût du risque	(130)	(6)	(78)	(214)			(214)
Résultat d'exploitation	709	342	(125)	926	82		1 008
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	69	(1)		68	1		69
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(8)	2		(6)			(6)
Résultat avant impôt	770	343	(125)	988	83		1 071
Impôts sur les bénéfices	(262)	(114)	42	(334)	(15)	(7)	(356)
Résultat net de la période	508	229	(83)	654	68	(7)	715
Intérêts minoritaires	5	(1)		4	(5)		(1)
Résultat net part du Groupe	513	228	(83)	658	63	(7)	714

→ NOTE 5 : NOTES RELATIVES AU BILAN

5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	499 865	461 855
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	81	188
Valeur au bilan	499 946	462 043
Dont titres prêtés	335	720

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Créances sur la clientèle ⁽¹⁾	257	263
Titres reçus en pension livrée	24 903	38 027
Titres détenus à des fins de transaction	54 064	49 550
- Effets publics et valeurs assimilées	33 442	25 465
- Obligations et autres titres à revenu fixe ⁽²⁾	12 848	14 878
- Actions et autres titres à revenu variable ⁽³⁾	7 774	9 207
Instruments dérivés	420 641	374 015
Valeur au bilan	499 865	461 855

⁽¹⁾ Dont crédits en cours de syndication.

⁽²⁾ Y compris les OPCVM monétaires et obligataires.

⁽³⁾ Y compris les OPCVM actions.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Titres à la juste valeur par résultat sur option	81	188
- Obligations et autres titres à revenu fixe ⁽¹⁾	5	94
- Actions et autres titres à revenu variable ⁽²⁾	76	94
Valeur au bilan	81	188

⁽¹⁾ Y compris les OPCVM monétaires et obligataires.

⁽²⁾ Y compris les OPCVM actions.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	509 745	466 678
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	509 745	466 678

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Titres vendus à découvert	29 262	26 259
Titres donnés en pension livrée	26 561	36 013
Dettes représentées par un titre ⁽¹⁾	33 089	32 530
Instruments dérivés	420 833	371 876
Valeur au bilan	509 745	466 678

⁽¹⁾ Les écarts de réévaluation liés au risque de crédit émetteur du Groupe sont évalués à l'aide de modèles qui reflètent les conditions de refinancement du Groupe. Ils tiennent également compte de la durée résiduelle des passifs concernés. La revalorisation du stock d'émissions structurées repose sur l'utilisation des spreads d'émission en vigueur à la date d'arrêté comptable.

5.2 Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012			31.12.2011		
	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées	6 544	19	18	5 128		50
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 980	91	70	7 905	89	83
Actions et autres titres à revenu variable	492	121	19	524	127	16
Titres de participation non consolidés	723	139	9	707	116	9
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	17 739	370	116	14 264	332	158
Impôts		(88)	(30)		(69)	(41)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'impôts)		282	86		263	117

5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	48 178	44 290
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	7 393	7 022
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>	8 133	10 648
Titres reçus en pension livrée	36 626	35 479
Prêts subordonnés	50	27
Titres non cotés sur un marché actif	320	336
Autres prêts et créances	2	2
Total	85 176	80 134
Dépréciations	(565)	(564)
Valeur au bilan	84 611	79 570

Prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	10 589	10 444
Autres concours à la clientèle	95 654	97 578
Titres reçus en pension livrée	57 520	49 955
Prêts subordonnés	406	524
Titres non cotés sur un marché actif	5 817	6 782
Avances en comptes courants d'associés	88	67
Comptes ordinaires débiteurs	6 541	6 581
Total	176 615	171 931
Dépréciations	(3 893)	(4 023)
Valeur nette	172 722	167 908
Opérations de location financement		
Location-financement immobilier	293	308
Valeur nette	293	308
Valeur au bilan	173 015	168 216

Créances apportées en garantie :

Au cours du 1^{er} semestre 2012, Crédit Agricole CIB a apporté 3 369 millions d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du Groupe Crédit Agricole aux refinancements accordés par la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF), contre 5 608 millions d'euros en 2011. Crédit Agricole CIB conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

Par ailleurs, au cours du 1^{er} semestre 2012, Crédit Agricole CIB a apporté 4 000 millions d'euros de créances à la Banque de France dans le cadre de son refinancement.

Au 30 juin 2012, Crédit Agricole CIB a effectué des tirages des lignes de refinancement à hauteur de 4 017 millions d'euros auprès de la Banque de France garanties par ces créances et par des titres.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

en millions d'euros	30.06.2012				
	Encours bruts ⁽¹⁾	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	4 894	77	(75)	(27)	4 792
Etablissements de crédit	74 008	620	(565)		73 443
Banques centrales	11 168				11 168
Institutions non établissements de crédit	64 969	610	(341)	(825)	63 803
Grandes entreprises	101 015	2 577	(1 381)	(1 172)	98 462
Clientèle de détail	6 030	709	(72)		5 958
Valeurs au bilan	262 084	4 593	(2 434)	(2 024)	257 626

⁽¹⁾ Dont encours clientèle sains restructurés pour 1 000 millions d'euros.

en millions d'euros	31.12.2011				
	Encours bruts ⁽¹⁾	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	4 464	83	(82)	(21)	4 361
Etablissements de crédit	61 895	607	(564)		61 331
Banques centrales	18 239				18 239
Institutions non établissements de crédit	57 182	841	(531)	(1 063)	55 588
Grandes entreprises	104 425	2 033	(1 061)	(1 206)	102 158
Clientèle de détail	6 168	759	(59)		6 109
Valeurs au bilan	252 373	4 323	(2 297)	(2 290)	247 786

⁽¹⁾ Dont encours clientèle sains restructurés pour 1 021 millions d'euros.

5.4 Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers

en millions d'euros	31.12.2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2012
Créances sur les établissements de crédit	564		4	(11)	8		565
Créances sur la clientèle	4 023	(10)	210	(411)	54	27	3 893
<i>dont dépréciations collectives</i>	2 290			(291)	25		2 024
Actifs disponibles à la vente	511	3	29	(51)	6		498
Autres actifs financiers	29		3		(1)	(1)	30
Total des dépréciations des actifs financiers	5 127	(7)	246	(473)	67	26	4 986

en millions d'euros	31.12.2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31.12.2011
Créances sur les établissements de crédit	537	11	35	(34)	15		564
Créances sur la clientèle	3 875	1	499	(452)	102	(2)	4 023
<i>dont dépréciations collectives</i>	2 137		76		77		2 290
Actifs disponibles à la vente	517	8	70	(95)	8	3	511
Autres actifs financiers	28		15	(15)		1	29
Total des dépréciations des actifs financiers	4 957	20	619	(596)	125	2	5 127

5.5 Exposition au risque souverain et non souverain sur les pays européens sous surveillance

Dans un contexte européen de crise économique et de difficulté pour certains pays à maîtriser leurs finances publiques, la politique de solidarité européenne a conduit à définir un dispositif de soutien à la Grèce, au Portugal et à l'Irlande.

Expositions au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie et l'Espagne

Activité bancaire

Pour l'activité bancaire, les informations sont présentées selon la méthodologie qui a été retenue pour réaliser les stress tests à la demande de l'EBA (Autorité bancaire européenne). En l'absence de situation de défaut et compte-tenu des plans mis en place,

aucun encours n'a fait l'objet de dépréciation sur base individuelle.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à la valeur au bilan.

Dettes souveraines - Expositions nettes

en millions d'euros	30.06.2012				
	Expositions nettes Activité Banque				Total Activité Banque
	dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	
	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et Créances		
Grèce <i>Dont échéance antérieure à 2020</i>					
Irlande		151			151
Portugal		145		4	149
Italie			165	339	504
Espagne		45		107	152
Total général		341	165	450	956

en millions d'euros	31.12.2011				
	Expositions nettes Activité Banque				Total Activité Banque
	dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	
	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et Créances		
Grèce <i>Dont échéance antérieure à 2020</i>					
Irlande		146			146
Portugal		256		8	264
Italie			192	128	320
Espagne		45			45
Total général		447	192	136	775

Dette souveraine - Maturité (portefeuille bancaire)

<i>en millions d'euros</i>	Maturité résiduelle	Expositions nettes
Grèce	Avant 2020	
	Après 2020	
	Total	
Irlande	Un an	3
	Deux ans	148
	Trois ans	
	Cinq ans	
	Dix ans et plus	
	Total	151
Portugal	Un an	7
	Deux ans	135
	Trois ans	
	Cinq ans	2
	Dix ans et plus	1
	Total	145
Italie	Un an	165
	Deux ans	
	Trois ans	
	Cinq ans	
	Dix ans et plus	
	Total	165
Espagne	Un an	45
	Deux ans	
	Trois ans	
	Cinq ans	
	Dix ans et plus	
	Total	45
Total général		506

Expositions au risque non souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, Chypre et la Hongrie

L'exposition de Crédit Agricole CIB au risque non souverain sur les pays de la zone euro sous surveillance est détaillée ci-dessous. Elle porte sur les portefeuilles d'instruments de dettes et les prêts et créances accordés à la clientèle et aux établissements de

crédit. Les expositions comptabilisées en trading et les engagements hors bilan sont exclus de cette analyse. La ventilation par pays est réalisée par pays de risque de la contrepartie.

Activité banque - Risque de crédit

en millions d'euros	30.06.2012				31.12.2011
	Encours de crédit brut	Dont encours bruts dépréciés	Dépréciation sur base individuelle et collective	Encours de crédit net	Juste valeur au bilan
Portugal					
Banques	122			122	149
Clientèle de détail	25			25	28
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	116		(5)	111	114
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques					
Collectivités locales					
Total	263		(5)	258	291
Italie					
Banques	1 586		(2)	1 584	509
Clientèle de détail	839	585	(1)	838	970
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	10 913	184	(142)	10 771	10 520
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques	266			266	267
Collectivités locales					
Total	13 604	769	(145)	13 459	12 266
Irlande					
Banques	24			24	1
Clientèle de détail	4			4	3
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	1 784	10	(8)	1 776	1 783
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques					
Collectivités locales					
Total	1 812	10	(8)	1 804	1 787
Espagne					
Banques	327			327	287
Clientèle de détail	349			349	344
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	6 129	261	(317)	5 812	6 281
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques	321			321	310
Collectivités locales	391			391	416
Total	7 517	261	(317)	7 200	7 638
Grèce (y compris Chypre)					
Banques	65			65	52
Clientèle de détail	56			56	55
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	2 419	52	(71)	2 348	2 447
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques					
Collectivités locales					
Total	2 540	52	(71)	2 469	2 554
Hongrie					
Banques	124			124	87
Clientèle de détail	2			2	1
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	589		(1)	588	642
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques	26			26	26
Collectivités locales					27
Total	741		(1)	740	783
total général	26 477	1 092	(547)	25 930	25 319

Activité banque - Instruments de dettes

Les montants présentés comprennent la valeur comptable des instruments de dettes classés en AFS.

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
	Exposition nette des instruments de dettes	Exposition nette des instruments de dettes
Portugal		
Banques	1	1
Clientèle de détail		
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques		
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques	68	66
Collectivités locales		
Total	69	67
Italie		
Banques	49	64
Clientèle de détail		
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	160	274
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques		
Collectivités locales		
Total	209	338
Irlande		
Banques		76
Clientèle de détail		
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	57	229
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques		
Collectivités locales		
Total	57	305
Espagne		
Banques		113
Clientèle de détail		
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques	12	74
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques		
Collectivités locales		
Total	12	187
Grèce (y compris Chypre)		
Banques		
Clientèle de détail		
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques		
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques		
Collectivités locales		
Total		
Hongrie		
Banques	108	121
Clientèle de détail		
Entreprises et Grandes Entreprises hors para-publiques		
Entreprises et Grandes Entreprises para-publiques		
Collectivités locales		
Total	108	121
total général	455	1 018

5.6 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Comptes et emprunts	62 810	74 329
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	4 428	4 303
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	5 220	3 900
Titres donnés en pension livrée	27 330	12 565
Valeur au bilan	90 140	86 894

Dettes envers la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Comptes ordinaires créditeurs	41 947	39 383
Comptes d'épargne à régime spécial	159	
Autres dettes envers la clientèle	55 109	60 005
Titres donnés en pension livrée	66 614	58 225
Valeur au bilan	163 829	157 613

5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	19	39
Titres de créances négociables	20 024	24 961
Emprunts obligataires	16	8
Autres dettes représentées par un titre	28	28
Valeur au bilan	20 087	25 036
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	1 400	3 219
Dettes subordonnées à durée indéterminée	4 895	4 964
Valeur au bilan	6 295	8 183

5.8 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>en millions d'euros</i>	31.12.2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2012
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 681	63	42	(34)	15	2	1 769
Amortissements et Dépréciations ⁽¹⁾	(978)	(40)	(47)	28	(10)		(1 047)
Valeur au bilan	703	23	(5)	(6)	5	2	722
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	577	26	30	(12)	6	1	628
Amortissements et Dépréciations	(406)	(22)	(25)	9	(4)	(1)	(449)
Valeur au bilan	171	4	5	(3)	2		179

⁽¹⁾ Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

<i>en millions d'euros</i>	31.12.2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31.12.2011
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 635	7	67	(46)	18		1 681
Amortissements et Dépréciations ⁽¹⁾	(907)	(6)	(99)	46	(12)		(978)
Valeur au bilan	728	1	(32)		6		703
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	530	4	53	(18)	5	3	577
Amortissements et Dépréciations	(360)	(3)	(55)	15	(3)		(406)
Valeur au bilan	170	1	(2)	(3)	2	3	171

⁽¹⁾ Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

5.9 Provisions

<i>en millions d'euros</i>	31.12.2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2012
Risques d'exécution des engagements par signature	20	0	7	(1)	(1)	0	0	25
Risques opérationnels		3	0	0	0	0	(2)	1
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	638	4	10	(17)	(82)	2	64 ⁽¹⁾	619
Litiges divers	620	9	22	(1)	(3)	8	(22)	633
Restructurations	10	1	4	(4)	0	0	(10)	1
Autres risques	81	(1)	24	(24)	(10)	4	5	79
Total	1 369	16	67	(47)	(96)	14	35	1 358

⁽¹⁾ Au 30 juin 2012, les autres mouvements sur les engagements sociaux s'expliquent principalement par la baisse significative des taux de référence utilisés pour l'évaluation des engagements relatifs aux régimes à prestations définies et autres avantages à long terme afin d'introduire les conditions de marché.

<i>en millions d'euros</i>	31.12.2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31.12.2011
Risques d'exécution des engagements par signature	13		15		(8)			20
Risques opérationnels								
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	403	1	309	(82)	(59)	2	64	638
Litiges divers	450	3	197	(19)	(46)	4	31	620
Restructurations		19	2	(11)				10
Autres risques	50		89	(7)	(23)	4	(32)	81
Total	916	23	612	(119)	(136)	10	63	1 369

5.10 Capitaux propres

Composition du capital au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires de Crédit Agricole CIB	Nombre d'actions au 30.06.2012	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole S.A.	261 514 762	97,33%	97,33%
SACAM développement ⁽²⁾	5 992 478	2,23%	2,23%
Delfinances ⁽¹⁾	1 180 715	0,44%	0,44%
Personnes physiques	18	ns	ns
Total	268 687 973	100,00%	100,00%

⁽¹⁾ détenu par le groupe Crédit Agricole S.A..

⁽²⁾ détenu par le groupe Crédit Agricole.

La valeur nominale des actions est de 27 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

Actions de préférence

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission en millions de dollars	30.06.2012 en millions d'euros	31.12.2011 en millions d'euros
Crédit Agricole CIB Preferred Funding LLC	décembre 98	230	183	178
Crédit Agricole CIB Preferred Funding II LLC	juin 02	320	254	247
		550	437	425

Résultat par action

	30.06.2012	31.12.2011
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	389	682
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	251 911 376	237 606 975
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	251 911 376	237 606 975
Résultat de base par action (en euros)	1,54	2,87
Résultat dilué par action (en euros)	1,54	2,87

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Montant net en millions d'euros
2006	2 049
2007	
2008	
2009	
2010	955
2011	647

Au titre de l'exercice 2011, l'Assemblée générale de Crédit Agricole CIB a voté la mise en distribution de 647 millions d'euros et une résolution proposant aux actionnaires la possibilité de recevoir leur dividende en actions.

→ NOTE 6 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

Engagements donnés et reçus

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
ENGAGEMENTS DONNÉS	162 615	153 747
Engagements de financement	118 143	110 579
• Engagements en faveur d'établissements de crédit	17 763	10 949
• Engagements en faveur de la clientèle	100 380	99 630
Ouverture de crédits confirmés	99 163	98 359
- Ouverture de crédits documentaires	9 149	11 250
- Autres ouvertures de crédits confirmés	90 014	87 109
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 217	1 271
Engagements de garantie	44 472	43 168
• Engagements d'ordre d'établissements de crédit	7 793	6 788
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	2 731	2 747
Autres garanties	5 062	4 041
• Engagements d'ordre de la clientèle	36 679	36 380
Cautions immobilières	1 818	2 656
Autres garanties d'ordre de la clientèle ⁽¹⁾	34 861	33 724
ENGAGEMENTS REÇUS	150 972	151 927
Engagements de financement	18 509	20 558
• Engagements reçus d'établissements de crédit	15 458	18 974
• Engagements reçus de la clientèle	3 051	1 584
Engagements de garantie	132 463	131 369
• Engagements reçus d'établissements de crédit	10 257	8 955
• Engagements reçus de la clientèle	122 206	122 415
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	20 919	22 080
Autres garanties reçues	101 287	100 334

⁽¹⁾ Les garanties financières présentées séparément au 31 décembre 2011 pour un montant de 6 365 millions d'euros ont été reclassées en «autres garanties d'ordre de la clientèle».

→ NOTE 7 : RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Principes retenus par Crédit Agricole CIB

Les reclassements hors de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » ou hors de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté

par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

Reclassements effectués par Crédit Agricole CIB

En application de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne le 15 octobre 2008, Crédit Agricole CIB n'a pas réalisé en 2012 de reclassement tels que permis

par l'amendement de la norme IAS 39. Les informations sur les reclassements antérieurs sont données ci-dessous.

▲ Nature, justification et montant des reclassements opérés

Crédit Agricole CIB n'a pas opéré au cours du 1^{er} semestre 2012 de reclassement des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » vers la catégorie « prêts et créances » pour les actifs financiers pour lesquels Crédit Agricole CIB a changé d'intention de gestion, qui est désormais de conserver ces actifs financiers dans un avenir prévisible, et non plus de les céder à court terme.

Les reclassements opérés au cours de l'année 2011 ne concernent que des opérations de syndication.

Les reclassements opérés lors des exercices antérieurs concernent des opérations de syndication ou des actifs de titrisation.

Pour les actifs reclassés antérieurement et toujours à l'actif de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2012, le tableau ci-dessous reprend leur valeur à la clôture.

en millions d'euros	Total actifs reclassés		Actifs reclassés en 2012			Actifs reclassés antérieurement		Actifs reclassés antérieurement	
	Valeur au bilan 30.06.2012	Valeur de marché estimée 30.06.2012	Valeur de reclassement	Valeur au bilan 30.06.2012	Valeur de marché estimée 30.06.2012	Valeur au bilan 30.06.2012	Valeur de marché estimée 30.06.2012	Valeur au bilan 31.12.2011	Valeur de marché estimée 31.12.2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	5 263	4 731				5 263	4 731	5 902	5 322

▲ Variation de juste valeur comptabilisée en résultat relative aux actifs reclassés

Crédit Agricole CIB n'a pas opéré de reclassements au cours du 1^{er} semestre 2012.

	Variation de juste valeur comptabilisée	
	En 2012, à la date de reclassement	En 2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances		

▲ Contribution des actifs transférés au résultat depuis le reclassement

La contribution des actifs transférés dans le résultat de l'exercice, depuis la date de reclassement comprend l'ensemble des profits, pertes, produits et charges comptabilisés en résultat ou dans les autres éléments du résultat global.

en millions d'euros	Impact résultat avant impôt, depuis le reclassement							
	Actifs reclassés au cours du 1 ^{er} semestre 2012		Actifs reclassés antérieurement à 2012					
	Impact 30.06.2012		Impact cumulé au 31.12.2011		Impact du 1 ^{er} semestre 2012		Impact cumulé au 30.06.2012	
	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances			(36)	(675)	220	269	184	(406)

→ NOTE 8 : JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêt. Celles-ci sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

Dans la pratique, et dans une logique de continuité de l'activité, l'ensemble de ces instruments financiers pourrait ne pas faire l'objet d'une réalisation immédiate pour la valeur estimée ci-dessous.

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

en millions d'euros	30.06.2012		31.12.2011	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
Actifs				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	84 611	84 611	79 570	79 570
Prêts et créances sur la clientèle	173 015	174 324	168 216	167 535
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédit	90 140	90 140	86 894	86 894
Dettes envers la clientèle	163 829	163 829	157 613	157 613
Dettes représentées par un titre	20 087	20 098	25 036	25 047
Dettes subordonnées	6 295	6 295	8 183	8 183

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux du marché ;

- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels nous considérons que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

▲ Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés comprennent les créances rattachées et sont nets de dépréciation.

<i>en millions d'euros</i>	Total 30.06.2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31.12.2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	499 865	54 862	439 250	5 753	461 855	50 314	403 163	8 378
Créances sur la clientèle	257		257		263		263	
Titres reçus en pension livrée	24 903		24 903		38 027		38 027	
Titres détenus à des fins de transaction	54 064	51 388	2 653	23	49 550	45 032	3 555	963
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	33 442	33 442			25 465	25 459	6	
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	12 848	10 740	2 085	23	14 878	10 907	3 008	963
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	7 774	7 206	568		9 207	8 666	541	
Instruments dérivés	420 641	3 474	411 437	5 730	374 015	5 282	361 318	7 415
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	81		81		188		188	
Titres à la juste valeur par résultat sur option	81		81		188		188	
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	5		5		94		94	
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	76		76		94		94	
Actifs financiers disponibles à la vente	17 739	14 381	3 358		14 264	11 242	3 022	
Effets publics et valeurs assimilées	6 544	6 542	2		5 128	5 127	1	
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 980	7 574	2 406		7 905	5 905	2 000	
Actions et autres titres à revenu variable	1 215	265	950		1 231	210	1 021	
Instruments dérivés de couverture	1 678		1 678		1 639		1 639	
Total actifs financiers valo- risés à la juste valeur	519 363	69 243	444 367	5 753	477 946	61 556	408 012	8 378

▲ Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>en millions d'euros</i>	Total 30.06.2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31.12.2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	509 745	31 818	472 746	5 181	466 678	30 912	433 209	2 556
Titres vendus à découvert (yc effets publics)	29 262	27 206	2 056		26 259	24 724	1 535	
Titres donnés en pension livrée	26 561		26 561		36 013		36 013	
Dettes représentées par un titre	33 089		33 089		32 530		32 530	
Instruments dérivés	420 833	4 612	411 040	5 181	371 876	6 188	363 131	2 556
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option								
Instruments dérivés de couverture	1 351		1 351		1 602		1 602	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	511 096	31 818	474 097	5 181	468 280	30 912	434 811	2 556

8.3 Evaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine

<i>en millions d'euros</i>	30.06.2012	31.12.2011
Marge différée au 1^{er} janvier	162	241
Marge différée générée par les nouvelles transactions de l'année	14	27
Comptabilisé en résultat durant la période		
Amortissement et transactions annulées/remboursées/échues	(62)	(106)
Effet des paramètres ou produits devenus observables pendant l'année		
Marge différée en fin de période	114	162

→ NOTE 9 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA FIN DE LA PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

Loi de Finances Rectificative pour 2012

L'Assemblée Nationale a définitivement adopté le 31 juillet 2012 la deuxième Loi de Finances Rectificative pour 2012. Concernant la taxe systémique, la loi votée prévoit la création d'une taxe additionnelle à la taxe de risque systémique, prévue à l'article 235 ter ZE du code général des impôts, due au titre de 2012. Cette taxe additionnelle, égale au montant de la taxe de risque systémique qui était exigible au 30 avril 2012 sera exigible le 30 août 2012 et acquittée auprès du comptable public compétent au plus tard le 30 septembre 2012.

L'impact de cette taxe additionnelle dans les comptes du 30 juin 2012, si la loi avait été entérinée avant la clôture des comptes, aurait été d'environ 15 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2012.

Signature d'un accord de cession du capital de CLSA entre CITICS et Crédit Agricole CIB

Un accord de cession de 19,9% du capital de CLSA pour un montant de 310,32 millions de dollars ainsi que l'attribution à Crédit Agricole CIB d'une option de vente permettant la cession à CITICS International des 80,1% restants du capital de CLSA pour un montant de 941,68 millions de dollars a été signé entre CITICS et Crédit Agricole CIB en date du 20 juillet 2012.

La conclusion de la cession et de l'acquisition des 80,1% restants de la participation sera soumise à l'accord des autorités de

tutelle, à l'accord des actionnaires en vertu des statuts de CITICS et à toute autre condition habituelle stipulée dans les documents relatifs à la transaction. La date limite de la vente des 80,1% restants a été fixée par les deux parties au plus tard au 30 juin 2013.

Aucun impact financier n'a été enregistré dans les comptes consolidés de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2012.

Signature d'un accord de partenariat entre Kepler Capital Markets et Crédit Agricole CIB

En date du 17 juillet 2012, les deux sociétés ont annoncé leur entrée en négociations exclusives concernant le rapprochement de Crédit Agricole Cheuvreux (CA Cheuvreux) et Kepler pour créer Kepler Cheuvreux, le leader indépendant du courtage actions en Europe continentale.

Aucun impact financier n'a été enregistré dans les comptes consolidés de Crédit Agricole CIB au 30 juin 2012.

→ NOTE 10 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2012

Le périmètre de consolidation au 30 Juin 2012 se présente ainsi de façon détaillée.

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	(a)	Méthode	% de contrôle		% d'intérêt	
				30.06. 2012	31.12. 2011	30.06. 2012	31.12. 2011
Société mère							
Crédit Agricole CIB (SA)	France		mère	100,00	100,00	100,00	100,00
Etablissements bancaires et financiers							
Banco Crédit Agricole Brasil SA	Brésil		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Banque Saudi Fransi - BSF	Arabie Saoudite		mise en équivalence	31,11	31,11	31,11	31,11
Crédit Agricole CIB Algérie	Algérie		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Australia Limited	Australie		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB China Limited	Chine		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Merchant Bank Asia Ltd	Singapour		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Services Private Limited	Inde		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB ZAO Russia	Russie		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Luxembourg	Luxembourg		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Suisse	Suisse		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Suisse (Bahamas)	Bahamas		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Yatirim Bankasi Turk AS	Turquie		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Foncier de Monaco	Monaco		intégration globale	70,13	70,13	68,95	68,92
Finanziaria Indosuez International Ltd	Suisse		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Newedge (groupe)	France		intégration proportionnelle	50,00	50,00	50,00	50,00
PJSC Crédit Agricole CIB Ukraine	Ukraine	S 2	intégration globale	0,00	100,00	0,00	100,00
UBAF	France		intégration proportionnelle	47,01	47,01	47,01	47,01
BGP Indosuez	France	E 3	intégration globale	100,00		100,00	
Gestion Privée Indosuez (G.P.I)	France	E 3	intégration globale	100,00		100,00	
Sociétés de bourse							
Cheuvreux/CLSA/Global Portfolio Trading Pte Ltd.	Singapour		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
CLSA B.V.	Hong-Kong		intégration globale	100,00	100,00	100,00	98,88
Crédit Agricole Cheuvreux North America, Inc	Etats-Unis		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Securities (USA) Inc	Etats-Unis		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Cheuvreux Espana S.A.	Espagne		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Cheuvreux International Ltd	Royaume-Uni		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Cheuvreux Nordic AB SB	Suède		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Cheuvreux S.A.	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Van Moer Courtens	Belgique		intégration globale	88,40	85,00	88,40	85,00

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation		Méthode	% de contrôle		% d'intérêt	
				30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011
Sociétés d'investissement							
Banque de Financement et de Trésorerie	France	S 5	intégration globale	0,00	100,00	0,00	100,00
Compagnie Française de l'Asie (CFA)	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Air Finance SA	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Capital Market Asia BV	Pays-Bas		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Global Partners Inc.(groupe)	Etats-Unis		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Holdings Limited	Royaume-Uni		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB UK IH	Royaume-Uni		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Private Banking	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Capital Market Asia BV (Tokyo)	Japon		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Doumer Finance SAS	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Fininvest	France		intégration globale	98,31	98,27	98,31	98,27
Fletirec (groupe)	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
IPFO	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
SAFEC	Suisse	S 4	intégration globale	0,00	100,00	0,00	100,00
Sociétés de crédit-bail et de location							
Cardinalimmo	France		intégration globale	49,61	49,61	49,61	49,61
Financière Immobilière Crédit Agricole CIB	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Assurances							
CAIRS Assurance SA	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Divers							
Aguadana SL	Espagne	S1	intégration globale	0,00	100,00	0,00	100,00
Aylesbury BV	Royaume-Uni	S3	intégration globale	0,00	100,00	0,00	100,00
CA Brasil DTVM	Brésil		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
CA Conseil SA	Luxembourg		intégration globale	99,99	99,99	99,99	99,99
Calixis Finance	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Calliope srl	Italie		intégration globale	100,00	100,00	67,00	67,00
Calyce PLC	Royaume-Uni		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
CLIFAP	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
CLINFIM	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Asia Shipfinance Ltd	Hong Kong		intégration globale	99,99	99,99	99,99	99,99
Crédit Agricole CIB Finance Guernsey Ltd	Royaume-Uni		intégration globale	99,90	99,90	99,90	99,90
Crédit Agricole CIB Financial Products Guernsey Ltd	Royaume-Uni		intégration globale	99,90	99,90	99,90	99,90
Crédit Agricole CIB Financial Solutions	France		intégration globale	99,76	99,76	99,76	99,76
Crédit Agricole CIB Global Banking	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole CIB Preferred Funding II LLC	Etats-Unis		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation		Méthode	% de contrôle		% d'intérêt	
				30.06. 2012	31.12. 2011	30.06. 2012	31.12. 2011
Crédit Agricole CIB Preferred Funding LLC	Etats-Unis		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Crédit Agricole Private Banking Levante	Espagne	S 1	intégration globale	0,00	100,00	0,00	100,00
Crédit Agricole Private Banking Norte	Espagne	S 1	intégration globale	0,00	100,00	0,00	100,00
DGAD International SARL	Luxembourg		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Ester Finance Titrisation	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
European NPL S.A.	Luxembourg		intégration globale	60,00	60,00	67,00	67,00
Semeru CLSA Capital Partners Pte Ltd	Singapour		intégration globale	78,84	100,00	78,84	100,00
Himalia PLC	Royaume-Uni		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Immobilière Sirius SA	Luxembourg		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
INCA Sarl	Luxembourg		intégration globale	65,00	65,00	65,00	65,00
Indosuez Finance Ltd	Royaume-Uni		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Indosuez Holding SCA II	Luxembourg		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Indosuez Management Luxembourg II	Luxembourg		intégration globale	100,00	100,00	99,99	100,00
Island Refinancing Srl	Italie		intégration globale	100,00	100,00	67,00	67,00
LDF 65 (SPV)	Luxembourg		intégration globale	64,94	64,94	64,94	64,94
LSF Italian Finance Company SRL	Italie		intégration globale	100,00	100,00	67,00	67,00
Lyane BV	Pays-Bas		intégration globale	65,00	65,00	65,00	65,00
MERISMA	France		intégration globale	100,00	100,00	100,00	100,00
Sagrantino BV	Pays-Bas		intégration globale	100,00	100,00	67,00	67,00
Sagrantino Italy srl	Italie		intégration globale	100,00	100,00	67,00	67,00
SNC Doumer	France		intégration globale	99,94	99,94	99,94	99,94
SCI La Baume	France	E 3	intégration globale	100,00		100,00	

(a) Entrées (E) dans le périmètre :

E 1 Franchissement de seuil

E 2 Création

E 3 Acquisition (dont les prises de contrôle)

Sorties (S) du périmètre :

S 1 Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)

S 2 Sociétés cédées au hors groupe ou perte de contrôle

S 3 Entités déconsolidées en raison de son caractère non significatif

S 4 Fusion absorption

S 5 Transmission Universelle du Patrimoine

Divers :

D 1 Mode de consolidation modifié

D 2 Changement de dénomination sociale

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 août 2012

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Catherine Pariset Emmanuel Benoist

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Valérie Meeus Hassan Baaj

3

Informations complémentaires

Note des agences de notation

Notations	Standard & Poors	Moody's	FitchRatings
Dettes long terme senior	A	A2	A+
Perspective	Stable	Négative	Négative
Dernière décision de notation	15/06/2012	21/06/2012	12/06/2012
Décision de notation	Affirmation des notations court terme et long terme avec perspective stable	Dégradation de la note long terme avec perspective négative; affirmation de la note court terme	Maintien de la note long terme avec mise sous perspective négative (précédemment stable)
Dettes court terme	A-1	Prime-1	F1+

Autres informations sur l'évolution récente de la société

Composition du Conseil d'administration au 30 juin 2012

Jean-Paul CHIFFLET, Président
Edmond ALPHANDERY
Philippe BRASSAC
Frank E. DANGEARD
Marc DESCHAMPS
Jean-Frédéric DREYFUS
Denis GASQUET
François IMBAULT
Marc KYRIACOU
François MACE
Didier MARTIN
Michel MATHIEU
Madame Stéphane PALLEZ
Jean-Pierre PAVIET
Jean PHILIPPE
Jean-Louis ROVEYAZ
François THIBAUT
François VEVERKA
Philippe GESLIN, Censeur

Mise à jour des rémunérations du Président du Conseil d'administration et de la Direction générale

Rémunération de Monsieur Jean-Yves Hocher, Directeur général

- La part fixe de la rémunération du Directeur général est déterminée par référence aux pratiques de marché pour les fonctions de Directeur général.
- La part variable est déterminée sur la base de deux séries de critères au titre de 2011 :
 - des critères quantitatifs, pondérés à 50%,
 - des critères qualitatifs pondérés à 50%.
- Un intéressement long terme est attribué sur la base de la performance annuelle.

▷ Récapitulatif des rémunérations de Jean-Yves Hocher, Directeur général depuis le 1^{er} décembre 2010

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les coûts des éléments de rémunération fixe, variable, charges de retraite et avantages en nature sont répartis entre Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB au prorata de l'activité qui leur est dédiée. Crédit Agricole CIB supporte ainsi 85% des montants indiqués ci-dessous (hors rémunérations variables versées en 2011).

Les éléments de rémunération attribués et versés par Crédit Agricole S.A. au titre de 2010 à Monsieur Hocher, Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A., sont indiqués dans le tableau ci-dessous en renvoi ⁽⁹⁾. Crédit Agricole CIB a versé 15.000 euros en 2010 à Monsieur Hocher, représentant les jetons de présence dus au titre de son mandat d'administrateur de Crédit Agricole CIB du 23 février 2010 au 1^{er} décembre 2010. Il a été nommé Directeur général de Crédit Agricole CIB en fin d'exercice 2010.

La part fixe de la rémunération de Monsieur Jean-Yves Hocher a été fixée à 500 000 euros par décision des Conseils d'administration de Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB en 2011 et demeure inchangée pour l'année 2012.

Jean-Yves Hocher Directeur général (montants en euros)	2011	
	Attribué (dont 85% à la charge de Crédit Agricole CIB) ⁽²⁾	Versé (dont 85% à la charge de Crédit Agricole CIB) ⁽³⁾
Rémunération fixe ⁽¹⁾	500 000 ⁽⁷⁾	500 000 ⁽⁷⁾
Rémunération variable ⁽¹⁾⁽⁴⁾	150 000 ⁽⁹⁾	⁽⁸⁾
Rémunération variable indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A. ⁽⁴⁾	50 000 ⁽⁹⁾	⁽⁸⁾
Rémunération différée et conditionnelle ⁽⁵⁾	300 000 ⁽⁹⁾	-
Rémunération exceptionnelle ⁽¹⁾	-	-
Jetons de présence	0	0
Avantages en nature ⁽⁶⁾	35 335 ⁽⁷⁾	35 335 ⁽⁷⁾
TOTAL	1 035 335	535 335

⁽¹⁾ Brute avant impôt.

⁽²⁾ Les sommes indiquées sont celles attribuées au titre du mandat social et au titre de l'année indiquée. Une part de la rémunération variable attribuée est conditionnelle.

⁽³⁾ Intégralité des rémunérations versées au cours de l'exercice au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions.

⁽⁴⁾ La rémunération variable non différée comprend une part versée dès son attribution en année N+1 et une part versée 6 mois plus tard indexée sur l'évolution du cours de l'action sur ces 6 mois.

⁽⁵⁾ La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition est progressive sur 3 ans et soumise à conditions de performance et de présence.

⁽⁶⁾ Les avantages en nature versés sont essentiellement liés à la mise à disposition d'un logement de fonction.

⁽⁷⁾ Crédit Agricole CIB supporte 85% des montants indiqués et correspondants au prorata de l'activité exercée au sein de Crédit Agricole CIB.

⁽⁸⁾ Aucune rémunération variable au titre du mandat social chez Crédit Agricole CIB n'a été versée à Monsieur Jean-Yves Hocher en 2011. A titre d'information, au titre de ses fonctions au sein de Crédit Agricole S.A. le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. du 23 février 2011, sur proposition du Comité des rémunérations, avait attribué à Jean-Yves Hocher une rémunération variable de 554 000 euros au titre de l'année 2010 dont 332 400 euros de rémunération variable différée sous forme d'actions de

Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition définitive se fera sur une période de 3 ans en fonction de la réalisation de conditions de performance et à condition de présence au sein du groupe Crédit Agricole S.A.. Crédit Agricole S.A. lui a versé en 2011 au titre du mandat exercé en 2010 au sein de cette Société une rémunération variable brute avant impôt de 166.200 euros et une rémunération variable indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A. de 28.254 euros (cf renvoi ⁽⁴⁾).

⁽⁹⁾ Les Conseils d'administration de Crédit Agricole S.A. du 4 avril 2012 et Crédit Agricole CIB du 9 mai 2012, sur proposition des Comités des rémunérations, ont attribué à Jean-Yves Hocher une rémunération variable de 500 000 euros au titre de l'année 2011 dont 300 000 euros de rémunération variable différée sous forme d'actions de Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition définitive se fera sur une période de 3 ans en fonction de la réalisation de conditions de performance et à condition de présence au sein du groupe Crédit Agricole S.A..

Rémunération de Monsieur Francis Canterini, Directeur général délégué

- La part fixe de la rémunération du Directeur général délégué est déterminée par référence aux pratiques de marché pour les fonctions de Directeur général délégué.
- La part variable est déterminée sur la base de deux séries de critères au titre de 2011 :
 - des critères quantitatifs, pondérés à 50%,
 - des critères qualitatifs pondérés à 50%.
- Un intéressement long terme est attribué sur la base de la performance annuelle.

▷ Récapitulatif des rémunérations de Francis Canterini, Directeur général délégué à partir du 1^{er} décembre 2010

La part fixe de la rémunération de Monsieur Francis Canterini a été fixée à 450 000 euros par décision du Conseil d'administration de Crédit Agricole CIB du 12 janvier 2011 et demeure inchangée pour l'année 2012.

Les indications portant sur la rémunération attribuée et versée en 2010 à Monsieur Francis Canterini ne sont pas mentionnées en raison de sa nomination en tant que Directeur général délégué de Crédit Agricole CIB qu'en toute fin d'exercice 2010.

Francis Canterini Directeur général délégué (montants en euros)	2011	
	Attribué ⁽²⁾	Versé ⁽³⁾
Rémunération fixe ⁽¹⁾	450 000	450 000
Rémunération variable ⁽¹⁾⁽⁴⁾	192 000 ⁽⁹⁾	⁽⁷⁾
Rémunération variable indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A. ⁽⁴⁾	38 400 ⁽⁹⁾	⁽⁷⁾
Rémunération différée et conditionnelle ⁽⁵⁾	153 600 ⁽⁹⁾	⁽⁷⁾
Rémunération exceptionnelle ⁽¹⁾	0	5 833
Jetons de présence	0	0
Avantages en nature ⁽⁶⁾	8 800	8 800
TOTAL	842 800	464 633

⁽¹⁾ Brute avant impôt.

⁽²⁾ Les sommes indiquées sont celles attribuées au titre du mandat social et au titre de l'année indiquée. Une part de la rémunération variable attribuée est conditionnelle.

⁽³⁾ Intégralité des rémunérations versées au cours de l'exercice au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions.

⁽⁴⁾ La rémunération variable non différée comprend une part versée dès son attribution en année N+1 et une part versée 6 mois plus tard indexée sur l'évolution du cours de l'action sur ces 6 mois.

⁽⁵⁾ La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition est progressive sur 3 ans et soumise à conditions de performance et de présence.

⁽⁶⁾ Les avantages en nature versés sont liés à une voiture de fonction.

⁽⁷⁾ Aucune rémunération variable au titre du mandat social chez Crédit Agricole CIB n'a été versée à Monsieur Francis Canterini en 2011.

⁽⁸⁾ Le Conseil d'administration de Crédit Agricole CIB du 9 mai 2012, sur proposition du Comité des rémunérations, a attribué à Francis Canterini une rémunération variable de 384 000 euros au titre de l'année 2011 dont 153 600 euros de rémunération variable différée sous forme d'actions de Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition définitive se fera sur une période de 3 ans en fonction de la réalisation de conditions de performance et à condition de présence au sein du groupe Crédit Agricole S.A..

Rémunération de Monsieur Pierre Cambefort, Directeur général délégué

- La part fixe de la rémunération du Directeur général délégué est déterminée par référence aux pratiques de marché pour les fonctions de Directeur général délégué.
- La part variable est déterminée sur la base de deux séries de critères au titre de 2011 :
 - des critères quantitatifs, pondérés à 50%,
 - des critères qualitatifs pondérés à 50%.
- Un intéressement long terme est attribué sur la base de la performance annuelle.

▷ Récapitulatif des rémunérations de Pierre Cambefort, Directeur général délégué à partir du 1^{er} septembre 2010

La part fixe de la rémunération de Monsieur Pierre Cambefort a été portée à 330 000 euros par décision du Conseil d'administration de Crédit Agricole CIB du 11 mai 2011 et demeure inchangée pour l'année 2012.

Pierre Cambefort Directeur général délégué (montants en euros)	2010		2011	
	Attribué ⁽²⁾	Versé ⁽³⁾	Attribué ⁽²⁾	Versé ⁽³⁾
Rémunération fixe ⁽¹⁾	86 667 ⁽⁷⁾	86 667 ⁽⁷⁾	303 077	303 077
Rémunération variable ⁽¹⁾⁽⁴⁾	182 500 ⁽⁸⁾	-	164 000 ⁽⁸⁾	182 500
Rémunération variable indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A. ⁽⁴⁾	36 500 ⁽⁸⁾	-	32 800 ⁽⁸⁾	18 615
Rémunération différée et conditionnelle ⁽⁵⁾	146 000 ⁽⁸⁾	-	131 200 ⁽⁸⁾	0
Rémunération exceptionnelle ⁽¹⁾	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature ⁽⁶⁾	10 573	10 573	34 146	34 146
TOTAL	462 240	97 240	665 223	538 338

⁽¹⁾ Brute avant impôt.

⁽²⁾ Les sommes indiquées sont celles attribuées au titre du mandat social et au titre de l'année indiquée. Une part de la rémunération variable attribuée est conditionnelle.

⁽³⁾ Intégralité des rémunérations versées au cours de l'exercice au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions.

⁽⁴⁾ La rémunération variable non différée comprend une part versée dès son attribution en année N+1 et une part versée 6 mois plus tard indexée sur l'évolution du cours de l'action sur ces 6 mois.

⁽⁵⁾ La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition est progressive sur 3 ans et soumise à conditions de performance et de présence.

⁽⁶⁾ Les avantages en nature versés à compter du 1^{er} septembre 2010 sont essentiellement liés par la mise à la disposition d'un logement de fonction.

⁽⁷⁾ Rémunération fixe attribuée et versée à Monsieur Pierre Cambefort à compter du 1^{er} septembre 2010, au titre de ses fonctions de Directeur général délégué.

⁽⁸⁾ Le Conseil d'administration de Crédit Agricole CIB du 9 mars 2011 avait attribué à Pierre Cambefort une rémunération variable totale au titre de sa fonction de Directeur général délégué de 365 000 euros dont 146 000 euros de rémunération variable différée sous forme d'actions de Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition définitive se fera sur une période de 3 ans en fonction de la réalisation de conditions de performance et à condition de présence au sein du groupe Crédit Agricole S.A..

⁽⁹⁾ Le Conseil d'administration de Crédit Agricole CIB du 9 mai 2012, sur proposition du Comité des rémunérations, a attribué à Pierre Cambefort une rémunération variable totale au titre de sa fonction de Directeur général délégué de 328 000 euros dont 131 200 euros de rémunération variable différée sous forme d'actions de Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition définitive se fera sur une période de 3 ans en fonction de la réalisation de conditions de performance et à condition de présence au sein du groupe Crédit Agricole S.A..

Monsieur Jean-Paul Chifflet, Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole CIB

▷ Récapitulatif des rémunérations versées à Monsieur Jean-Paul Chifflet par Crédit Agricole S.A., au titre de ses fonctions de Directeur général de Crédit Agricole S.A. – Jetons de présence versés par Crédit Agricole CIB au titre de ses fonctions de Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole CIB

Monsieur Jean-Paul Chifflet est mandataire social de Crédit Agricole S.A. depuis le 1^{er} mars 2010.

Jean-Paul Chifflet Président du Conseil d'administration	2010			2011	
	Dû (Montant attribué) ⁽²⁾		Versé (Réel payé) ⁽³⁾	Dû (Montant attribué) ⁽²⁾	Versé (Réel payé) ⁽⁴⁾
	Au prorata du temps de présence	En base annuelle ⁽⁴⁾			
Rémunération fixe ⁽¹⁾	750 000	900 000	750 000	900 000	900 000
Rémunération variable ⁽⁵⁾	274 400	329 280	-	270 000	274 400
Rémunération variable indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A. ⁽⁵⁾	91 600	109 920	-	90 000	46 716
Rémunération différée et conditionnelle ⁽⁶⁾	550 000	660 000	-	540 000	-
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	0
Jetons de présence ⁽⁷⁾	39 000	39 000	39 000	48 000	48 000
Avantages en nature ⁽⁸⁾	88 731	104 459	88 731	104 459	104 459
TOTAL	1 793 731	2 142 659	877 731	1 952 459	1 373 575

⁽¹⁾ Rémunération fixe brute avant impôt à compter du 1^{er} mars 2010.

⁽²⁾ Les sommes indiquées sont celles attribuées au titre du mandat social et au titre de l'année indiquée. Une part de la rémunération variable attribuée est conditionnelle.

⁽³⁾ Les sommes indiquées sont celles versées au titre du mandat social au cours de l'année indiquée.

⁽⁴⁾ L'année 2010 ayant été proratisée compte tenu d'un début de mandat en cours d'année, une base annualisée 2010 permet une meilleure comparaison avec l'exercice 2011.

⁽⁵⁾ Jean-Paul Chifflet n'a perçu aucune rémunération variable en 2010, la rémunération variable non différée comprend une part versée dès son attribution en année N+1 et une part versée 6 mois plus tard indexée sur l'évolution du cours de l'action sur ces 6 mois.

⁽⁶⁾ La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. dont l'acquisition est progressive sur 3 ans et soumise à conditions de performance et de présence.

⁽⁷⁾ Jetons de présence versés par Crédit Agricole CIB au titre de son mandat de Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole CIB.

⁽⁸⁾ Les avantages en nature versés sont constitués par la mise à disposition d'un logement de fonction.

Tableau de synthèse du respect des recommandations AFEP/MEDEF

Informations complémentaires relatives au Président du Conseil d'administration, au Directeur général et aux Directeurs généraux délégués en fonction au 30 juin 2012

Dirigeants Mandataires Sociaux	Durée du mandat		Contrat de travail ⁽¹⁾		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non- concurrence	
	Début	Fin	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jean-Paul Chifflet Président du Conseil d'administration	23.02.2010	Echéance 2013 ⁽¹⁾		✓	✓		✓ ⁽¹⁾ avec Crédit Agricole S.A.		✓ ⁽¹⁾ avec Crédit Agricole S.A.	
Jean-Yves Hocher Directeur général	01.12.2010	Echéance 4 ^{ème} trimestre 2013 ⁽²⁾	✓ ⁽²⁾ avec Crédit Agricole S.A. (contrat suspendu)		✓		✓ ⁽²⁾ avec Crédit Agricole S.A.		✓ ⁽²⁾ avec Crédit Agricole S.A.	
Pierre Cambefort Directeur général délégué	01.09.2010	Echéance 4 ^{ème} trimestre 2013 ⁽³⁾	✓ ⁽³⁾		✓			✓		✓
Francis Canterini Directeur général délégué	01.12.2010	Echéance 4 ^{ème} trimestre 2013 ⁽⁴⁾	✓ ⁽⁴⁾ avec Crédit Agricole S.A. (contrat suspendu)		✓			✓		✓
Régis Monfront Directeur général délégué	15.12.2011	Echéance 4 ^{ème} trimestre 2013 ⁽⁵⁾	✓ ⁽⁵⁾ avec Crédit Agricole CIB (contrat suspendu)		✓			✓		✓

⁽¹⁾ M. Chifflet a été nommé Président le 23 février 2010 pour la durée de son mandat d'Administrateur. Echéance du mandat : à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les engagements suivants ne seront pas supportés financièrement par Crédit Agricole CIB : en cas de cessation du mandat de M. Chifflet en qualité de Directeur général de Crédit Agricole S.A., une indemnité de rupture sera versée par Crédit Agricole S.A.. Un engagement de non-concurrence à la cessation de ce mandat, quelle qu'en soit la cause, pourra être demandé par Crédit Agricole S.A..

⁽²⁾ M. Hocher a été nommé Directeur général à compter du 1^{er} décembre 2010 pour une période expirant à l'issue du Conseil d'administration se tenant au 4^{ème} trimestre 2013 et procédant à l'examen des comptes au 30 septembre 2013. Il a été Administrateur de la Société du 23 février 2010 au 1^{er} décembre 2010. Des engagements, qui ne seront pas supportés financièrement par Crédit Agricole CIB, ont été pris par Crédit Agricole S.A. au bénéfice de Jean-Yves Hocher, Directeur général délégué de cette société dans le cadre du contrat de travail de M.Hocher avec Crédit Agricole S.A..

Ce contrat de travail a été suspendu pendant la durée de son mandat de Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A. et reprendra ses effets à l'issue de ce mandat.

En cas de rupture de ce contrat de travail, les engagements pris sont les suivants :

- M.Hocher serait soumis à une obligation de non-concurrence avec Crédit Agricole S.A. d'une durée d'un an postérieurement à la rupture de ce contrat de travail.
- Une indemnité de rupture serait versée par Crédit Agricole S.A. à M.Hocher. Cette indemnité serait égale à deux fois la somme de la rémunération brute totale annuelle perçue les douze mois précédant la rupture (hors avantages en nature), y incluse toute autre indemnité et, notamment, l'indemnité conventionnelle de licenciement et l'indemnité éventuelle de non-concurrence. En cas de possibilité de liquidation de retraite à taux plein, aucune indemnité de rupture ne sera due.

⁽³⁾ M. Cambefort a été nommé à effet au 1^{er} septembre 2010 pour une période expirant à l'issue du Conseil se tenant au 2^{ème} trimestre 2011 et procédant à l'examen des comptes au 31 mars 2011. Lors de la nomination du nouveau Directeur général, son mandat a été renouvelé pour une nouvelle période expirant à l'issue du Conseil d'administration se tenant au 4^{ème} trimestre 2013 et procédant à l'examen des comptes au 30 septembre 2013.

Le contrat de travail de M. Cambefort avec Crédit Agricole S.A. est suspendu pendant la période de détachement chez Crédit Agricole CIB au terme duquel il pourra rejoindre Crédit Agricole S.A. ou une autre entité du groupe Crédit Agricole.

⁽⁴⁾ M. Canterini a été nommé à compter du 1^{er} décembre 2010 pour une période expirant à l'issue du Conseil d'administration se tenant au 4^{ème} trimestre 2013. et procédant à l'examen des comptes au 30 septembre 2013.

Son contrat de travail avec Crédit Agricole S.A. est suspendu pendant la période de son mandat chez Crédit Agricole CIB.

⁽⁵⁾ M. Monfront a été nommé Directeur général délégué le 14 décembre 2011 avec effet au 15 décembre 2011 pour une période expirant à l'issue du Conseil d'administration se tenant au 4^{ème} trimestre 2013 et procédant à l'examen des comptes au 30 septembre 2013. Son contrat de travail avec Crédit Agricole CIB est suspendu pendant la période de son mandat.

⁽¹⁾ S'agissant du non-cumul du mandat social avec un contrat de travail, seuls sont visés par les recommandations AFEP/MEDEF le Président du Conseil d'administration et le Directeur général.

4

Informations générales



Personne responsable de l'actualisation du document de référence et du contrôle des comptes	82
▲ Attestation du responsable	82
▲ Contrôleurs légaux des comptes	83
Table de concordance	84

Personne responsable de l'actualisation du document de référence et du contrôle des comptes

→ ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2011 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young et Autres, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de l'actualisation.

Fait à Courbevoie, le 31 août 2012

Le Directeur général de Crédit Agricole CIB
Jean-Yves HOCHER

→ CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Ernst & Young et Autres
Membre du réseau Ernst & Young

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles
Société représentée par : Valérie Meeus et Hassan Baaj

Siège social :
1-2 Place des saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense

PricewaterhouseCoopers Audit
Membre du réseau PricewaterhouseCoopers

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles
Société représentée par : Catherine Pariset et Emmanuel Benoist

Siège social :
63 Rue de Villiers
92200 Neuilly Sur Seine

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Picarle et Associés

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Société représentée par :
Marc Charles

Siège social :
1-2 Place des saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense

M. Etienne Boris

Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

63 Rue de Villiers
92208 Neuilly Sur Seine Cedex

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Le mandat de la société Ernst & Young et Autres en qualité de Commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 9 mai 2012.

Le mandat de la société PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 9 mai 2012.

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Le mandat de la société Picarle et Associés en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young et Autres a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 9 mai 2012.

Le mandat de M. Pierre Coll, Commissaire aux comptes suppléant de la Société PricewaterhouseCoopers Audit est venu à expiration lors de l'assemblée du 9 mai 2012.

L'assemblée générale du 9 mai 2012 a nommé M. Etienne Boris en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société PricewaterhouseCoopers Audit pour une durée de six exercices.

Table de concordance

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen N°809/2004 pris en application de la Directive dite « Prospectus ».

Rubriques de l'annexe XI du Règlement européen N°809/2004	N° de page de ce document	N° de page du document de référence
1. Personne responsable	82	267
2. Contrôleurs légaux des comptes	83	268
3. Facteurs de risques	15 à 30	100 à 126 170 à 181 199
4. Informations concernant l'émetteur		
4.1 Histoire et évolution de la Société		10 à 12
5. Aperçu des activités		
5.1 Principales activités		14 à 17
5.1.3 Principaux marchés		14 à 17
6. Organigramme		13
6.1 Description sommaire du Groupe et place de l'émetteur		2 à 3
6.2 Liens de dépendance entre les entités du Groupe	45	147
7. Informations sur les tendances	31	92
8. Prévisions ou estimations du bénéfice		N/A
9. Organes d'administration, de direction et de surveillance		38 à 47
9.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction		59 à 79
9.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance		80
10. Principaux actionnaires	64	198
11. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
11.1 Informations financières historiques ⁽¹⁾		145 à 256
11.2 États financiers		145 à 216 219 à 254
11.3 Vérifications des informations financières historiques annuelles		217 à 218 255 à 256
11.4 Dates des dernières informations financières		127
11.5 Informations financières intermédiaires	33 à 75	N/A
11.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage	30	125 ; 258
11.7 Changement significatif de la situation financière ou commerciale		258
12. Contrats importants		258
13. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		N/A
14. Documents accessibles au public		259

(1) En application des articles 28 du Règlement (CE) N°809/2004 et 212-11 du Règlement général de l'AMF, sont incorporés par référence les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011, l'examen de la situation financière et du résultat 2011, les facteurs de risque présentés respectivement aux pages 145 à 218, 81 à 98 et 100 à 126 du document de référence 2011 de Crédit Agricole CIB enregistré par l'AMF le 16 mars 2012 sous le numéro D.12-0166 et disponible sur le site internet de Crédit Agricole CIB (www.ca-cib.fr).

137° N

32°

Le présent document est disponible sur le site de
Crédit Agricole CIB : www.ca-cib.com
et sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org



9, quai du Président Paul Doumer
92920 Paris la Défense Cedex

Tel. : +33 (0)1 41 89 00 00
www.ca-cib.com